

IL PLAIDE COUPABLE

M. Davis condamné à \$120 d'amende

EX COUR D'ASSISES

Hier après-midi, en cour d'assises, on a entendu M. F. H. Newman, deuxième témoin dans la cause de Baxter-Davis. Avant que M. Newman ait répondu à son nom, le juge en chef a quitté le banc et les avocats des deux parties se sont réunis pour discuter la mise en demeure d'un quart d'heure. Le témoin a comparu en entier le témoignage de M. Baxter. Il a dit: Je m'étais rendu au bureau de M. Greiner, afin de toucher le paiement des \$1,500. Le second billet, qui était de \$1,000, a été remis par la banque.

En homme d'affaires, M. Baxter, en recevant le second billet, aurait dû s'acquiescer de ce qui était devant lui. M. Davis est en intention de faire beaucoup de mal à M. Baxter, il l'a fait frapper à coups de pied. Après l'assaut, Davis semblait regretter ce qui venait de se passer.

Davis a été rudement provoqué quand Baxter lui a dit: Vous êtes un damné lâche. Ici, M. McMaster se lève et, s'adressant à la cour, annonce que son client désire changer son plaidoyer en celui de coupable, d'après la section 292 des statuts. Les jurés ont ensuite rendu leur verdict en conséquence.

M. Nicotte a demandé à M. Davis s'il avait quelque chose à dire pour que sentence ne fût pas prononcée contre lui.

Répondant: Non. Alors, le juge, en rendant jugement, a dit que si le prisonnier avait, en cette circonstance, usé de violence, il avait été provoqué. Il l'a condamné à une amende de \$120 ou six mois de prison. Les petits jurés ont ensuite renvoyés dans leurs foyers.

Le grand jury a déclaré étant fondées les accusations portées contre l'inspecteur suivantes: A. Goupil, F. Dubé, L. Marcell, flouterie; A. Marinene, flouterie; E. Housson et Camille Bougie, évasion de la prison; S. Vail, A. Levesque et N. Reid, flouterie; J. A. Hérou, vol, et Daniel Morney, vol.

BOARD OF TRADE

Assemblée du conseil Le conseil du Board of Trade a eu sa séance ordinaire, hier après-midi, sous la présidence de M. W. W. Ogilvie. Presque tous les membres étaient présents.

Le comité de la législation provinciale rapporté qu'il a fait des représentations sur ce fait que quand les gages d'un employé sont saisis pour dette l'employé est lui-même obligé de se rendre à la cour et qu'au cas où il ne se rend pas, jugement peut être pris contre lui. Cette obligation entraîne des difficultés. Et pour faire disparaître ce vice inconvénient le teneur de livres devrait remplacer l'employé. Le comité demande que la loi soit changée en ce sens qu'un employé ait la faculté d'autoriser une personne compétente pour le représenter devant la cour.

Le comité de la loi de faillite dit que le député-ministre des finances a écouté avec attention les critiques faites sur le projet de loi de faillite du gouvernement par les différents Chambres de commerce et les associations de banquiers. Le projet de loi sera soigneusement revu.

Des lettres de sir Donald Smith, M. G. A. Drummond et de l'honorable M. Curran, offrant des remerciements pour la gracieuse mention qui a été faite de leurs noms, à l'assemblée annuelle du Board of Trade, pour les services qu'ils ont rendus ont été lues au conseil.

Une communication a été reçue de la Chambre de Commerce du Cap, remerciant le Board of Trade de sa courtoisie en lui faisant parvenir des copies de l'acte établissant la cour d'Eschiquier. Ces copies serviront de base pour les actes qui établiront des semblables cours dans la colonie.

Le Bureau de Commerce de Saint-Jean communique des extraits d'un mémoire qu'il a récemment adressé au gouvernement, en rapport avec les changements proposés dans le tarif. Ces extraits suggèrent que, pour causer le moins de tort possible aux affaires du pays, une dérogation devrait être faite pour la mise en opération du nouveau tarif.

Après quelques autres affaires de peu d'importance, la séance est levée.

La complaisance est une monnaie avec laquelle les moins riches peuvent toujours payer leur écot.

COURRIER D'OTTAWA

Une inondation sur la Gatineau

La production des billets

OTTAWA, 14.—Les récents délèges ont paralysé l'ouvrage dans les chantiers de bois du district d'Ottawa. Presque tous les chevaux sont au repos. On attend avec impatience une température plus froide et de la glace. Il est certain que la production des billets en souffrira beaucoup. Dans l'Ottawa l'eau s'est élevée de cinq pieds et glacée commencent à céder.

Jugements

La cour suprême a de nouveau siégé hier matin. Sur le banc étaient les honorables juges Fournier, Gwynne, Seligwick et King. Les jugements suivants ont été rendus: La Reine vs Cimou, accordé avec frais; le procureur-général du Canada vs le procureur-général d'Ontario, renvoyée avec frais. Dans cette dernière cause, il s'agissait de savoir si un gouvernement provincial pouvait exercer le droit de grâce. La législation du gouvernement Mowat se trouve donc maintenue. Ross contre Ross, appel renvoyé avec frais. C'était un appel contre la validité du testament de feu le sénateur James Ross. Il s'agissait d'une somme de huit millions de piastres.

Inondations dans la Gatineau

La population établie sur les bords de la rivière Gatineau voit avec le plus vif intérêt l'élévation extraordinaire du niveau de l'eau. Le pont Billings est menacé, et on craint qu'il ne soit emporté par l'impétuosité du courant et des glaces. Plusieurs habitants des maisons les plus rapprochées de la Gatineau ont abandonné les lieux pour se réfugier sur les hauteurs. Plusieurs maisons sont submergées.

Les frontières

M. W. S. King, astronome en chef du département de l'intérieur, est revenu de Boston où il a eu une conférence avec M. Mendenhall, le commissaire américain, au sujet des frontières entre le Nouveau-Brunswick et l'Etat du Maine, dans la baie de Passamaquoddy. On dit que les deux commissaires ont été d'accord sur le rapport à soumettre au haut gouvernement respectif.

Les grains canadiens sont les plus beaux

Le département de l'intérieur vient d'être informé par son agent, M. Anderson, chargé des produits canadiens à l'exposition de San Francisco, que les échantillons de grain envoyés par le Dominion, à cette exposition, sont les plus beaux de tous ceux qui y sont exhibés. Si l'on considère que les agriculteurs canadiens ont tout mis en œuvre pour assurer la supériorité de leurs céréales sur ceux du monde entier, on a lieu d'être fier de ce résultat.

MORT ATROCE

D'une vieille femme de 70 ans

MILFORD, Ont., 14.—La superbe résidence de M. G. Ackerman, conseiller, a été réduite en cendres, hier soir. M. et Mme Ackerman étaient absents et il n'y avait dans la maison que la mère de ce dernier qui est âgée de 70 ans, et un petit garçon. Les heures et les crépitements du feu éveillèrent cet enfant qui descendit précipitamment à la chambre à coucher, où il trouva la mère et le petit garçon étendus sur le sol. A son retour il entendit les cris désespérés de la vieille dame. Ce matin on a trouvé les os calcinés de cette malheureuse. On suppose qu'elle aura voulu retourner dans la maison après en être sortie pour prendre quelques objets et qu'elle aura été suffoquée par la fumée.

TERRIBLE ACCIDENT

Un père et ses trois enfants

Tués par l'explosion d'une chaudière

DREBENS, Ont., 14.—Une effroyable explosion s'est produite vers six heures, hier soir, aux aciéries, dans le township Soudra, situé à 12 milles d'ici. On forma les portes de la scierie quand une formidable explosion retentit; la chaudière venait de sauter. Le mécanicien, M. Cornell et ses trois enfants, alors près de la chaudière, ont été tués.

ENCORE LA GUERRE

Pelxoto n'accepte pas les conditions de la Gama

New-York, 14.—Une dépêche de Rio au Herald dit qu'on n'a eu aucune nouvelle de l'amiral Mello et des frégates "Aquidaban" et "Republica", depuis qu'il a réussi à passer les forts. On le croit dans le sud, probablement près de Santa Catharina ou Paranaguá. On croit que c'est la décision de Pelxoto d'avoir un combat décisif, qui a porté de Gama à se rendre.

RIO-DE-JANEIRO, 14.—Les troupes du gouvernement ont commencé le feu contre les insurgés hier à midi, les 48 heures d'avis étant écoulées. Les insurgés n'ont pas répondu. Les navires de Pelxoto sont entrés dans le port à 5 heures de l'après-midi. Les forts Villagagnon et Cobras étaient abandonnés par les insurgés. Ces derniers avaient caché leurs navires parmi les autres qui se trouvaient dans la baie. On dit que l'amiral da Gama est entré à bord d'un navire de guerre français.

WASHINGTON, 14.—Hier après-midi, le secrétaire d'Etat, M. Gresham, a reçu de la part de M. Thompson, une dépêche chiffrée dans laquelle il était dit que Pelxoto avait refusé d'accepter les conditions de l'amiral da Gama, et que les hostilités venaient de recommencer.

Cette nouvelle a surpris tout le monde, car on ne doutait pas que Pelxoto, pour rétablir la paix au Brésil, n'acceptât les conditions de la Gama.

BRULE VIF

Par ses petits compagnons de jeu

CAMDEN, N.J., 14.—Une vive émotion a été causée à Camden, par un drame poignant qui coûtera probablement la vie à un gamin de treize ans, nommé Charles Borney. Borney était allé jouer "aux Indiens" avec plusieurs de ses camarades du même âge qui lui dans un champ de South Camden. Les gamins ont planté un piquet, et y ayant attaché Borney et un autre de ses camarades, ont construit autour d'eux une espèce de bûcher, auquel ils ont mis le feu.

Le compagnon de Borney a réussi à se détacher et à s'enfuir à temps. Mais Borney a été moins heureux; il feu n'a pas tardé à prendre à ses vêtements et ses camarades effrayés de ce qu'il venait de faire se sont sauvés.

Cependant, un nègre qui travaillait dans un champ voisin a couru au secours du pauvre Borney qui était déjà tout enveloppé de flammes et dont les vêtements étaient presque complètement carbonisés. Le pauvre enfant a été si affreusement brûlé qu'il est dans un état plus critique. On dit même que, si l'on parvient à lui sauver la vie, ce qui est fort douteux, il faudra lui amputer les deux mains.

PLUS DE LOGE DE LA P. P. A. A SEAFORD

SEAFORD, Ont., 14.—Le conseil de la loge de la P. P. A. fondée en cette ville en juin dernier vient de se dissoudre. Ce conseil fut constitué par M. Robinson, de Woodstock, qui en est véritablement l'organisateur. Le nombre de membres s'accrut rapidement pendant quelques mois; l'objet réel de cet association était d'être une association de secours mutuels. La connaissance des nouveaux initiés, le zèle de ces derniers se ralentit insensiblement.

Peu à peu les membres qui s'étaient portés en foule à la loge fanatique et intolérante et retournèrent pour faire trancher leurs noms des listes comme faisant partie de l'association. Aujourd'hui, il n'y a plus de loge à Seaford et les organisateurs déclarant qu'il sera impossible de fonder quelque chose de durable dans leur sens, à Seaford.

ASSAUT SUR UN MONTREALAIS

SAINT-JEAN, N. B., 14.—M. Henri Jodas, manufacturier, de Montréal, est actuellement en cette ville. Au cours d'une entrevue avec M. A. R. Bell, marchand de liquides et gros, qui avait un compte à solder envers lui, Bell se servit d'expressions des plus grossières et se porta même à des voies de fait sur son créancier. M. Jodas fit alors arrêter Bell pour assaut. Bien que la preuve ait été contradictoire, le magistrat n'en a pas moins condamné M. Bell à vingt piastres d'amende et les frais.

Dans la société, la politesse est une espèce de passeport dont la vertu même a besoin et dont le vice s'entoure.

LORD ROSEBERY EST BATTU

Par un amendement de M. Labouchère

Par un amendement de M. Labouchère

AU SUJET DE LA CHAMBRE DES LORDS

LONDRES, 14.—Hier, à la chambre des communes, Lord Randolph Churchill, au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, a dit qu'il considérait comme insensé le programme du ministère si l'on se proposait de le mettre à exécution durant une seule session parlementaire. "De la part des ministres, a-t-il ajouté, c'est une arrogance suprême que de demander à la chambre d'adopter un tel programme, en dépit d'une opposition représentée par plus de 300 hommes déterminés à combattre et à abolir de la chambre des lords et l'établissement d'un gouvernement local en faveur de l'Irlande. Aucun homme vigoureux aujourd'hui ne verra un parlement irlandais ni l'abolition de la chambre des lords."

M. John Redmond a dit que l'Irlande ne pouvait avoir confiance en lord Rosebery.

M. Labouchère a ensuite proposé l'amendement suivant à l'adresse: "Que le pouvoir dont jouissent certaines personnes qui n'ont pas été élus membres du parlement par la voie ordinaire, mais qui, cependant, peuvent empêcher l'adoption des projets de loi, soit supprimé." M. Labouchère faisait allusion au droit de veto de la chambre des lords.

M. W. Harcourt a combattu cet amendement.

Le vote a donné le résultat suivant: 147 voix pour et 145 voix contre l'amendement. La moitié des députés étaient absents à ce moment. M. Labouchère a été vivement félicité de sa victoire et, plaisantant, on lui a demandé quand il entreprendrait la formation d'un ministère. La défaite du gouvernement a rendu perplexes les députés ministériels.

M. Balfour a exprimé l'espoir que demain le gouvernement serait prêt à faire connaître sa ligne de conduite.

DUBLIN, 14.—L'Independent dit qu'il est clair que, d'après le discours de lord Rosebery, la question du Home Rule est remise indéfiniment, et que la parti libéral anglais a prié l'Irlande de consentir de bonne grâce à "cet acte de trahison." "La vérité vraie, continue ce journal, est que l'Irlande a été achetée et vendue."

LONDRES, 14.—Les déclarations du premier ministre, à savoir que le Home Rule était impossible pour l'Irlande, ont causé une sensation dans les deux camps parlementaires. Les Irlandais sont furieux et les conservateurs ennemis jurés des droits de l'Irlande, sont enchantés de cette déclaration. On semble croire que ces paroles veulent dire que la cause du Home Rule est remise indéfiniment.

Le Globe dit, cette après-midi, que les McCarthystes doivent bien se persuader que lord Rosebery a abandonné le projet de loi du Home Rule, comme ses déclarations l'indiquent.

Les journaux conservateurs expriment la même opinion et voient en outre un indice d'une élection prochaine.

L'ASSASSIN PRÉDÉCESSAIRE

Se bat avec un compagnon de cellule

CHICAGO, 13.—Prédecessor, l'assassin du maire Harrison, n'aime pas la poésie; il l'a prouvé hier à l'un de ses compagnons de cellule, Pat Rafferty, qui se pique de versification. Hier, ce dernier, dont les œuvres avaient été maintes fois critiquées par Prédécessaire, se mit en frais de lire une parodie de sa composition. L'assassin se fâcha, lui arracha les vers et se mit à crier: "Vous n'avez pas le droit de lire des obscénités dans cette cellule."

Rafferty se tourna vers son adversaire et ce dernier lui assena deux vigoureux coups de poing. Le sang coula. Rafferty accusa Prédécessaire dans un coin et lui aurait fait un mauvais parti sans l'intervention du gardien Johnson.

FODILAH (CAPTURE)

LONDRES, 13.—Une dépêche de Bathurst (Gambie) reçue à l'ambassade dit que le chef Fodilah a été capturé sur le territoire français. Fodilah est ce commerçant d'esclaves dont les prédécessaires sur le territoire anglais ont causé les combats récents.

n'avait jamais voulu que la maison fut habitée par des étrangers.

Une maison aux fenêtres clossementelle, un être aimé auquel on ferme les yeux. Ouvrez les fenêtres, les yeux s'ouvrent et la gâtée revient et tout paraît sourire. Fermez, cela vaient.

—Rogarde, dit-elle à son fils. —Et sans un mot de plus, elle montra le chalet désert.

—Il comprit. C'était là qu'il était né, là que, quelques semaines après sa naissance, pendant l'hiver canadien de la nuit de Bazililles il avait souri pour la première fois à sa mère!

Pourtant, ce ne fut point vers la maison qu'en ce moment Marthe le conduisit. Elle lui reprit le bras.

—Viens! viens! dit-elle. Et elle l'entraîna vers le cimetière. Là, au milieu des tombes, elle découvrit un reposait la grand-mère Lavridy; Marthe ne l'avait pas vue mourir, la grand-mère, et quand elle y pensait, ce n'était pas la morte rigide qu'elle voyait dans la lit blanc sur les draps duquel on avait placé un crucifix; non, elle revoyait la figure rose de la grand-mère, si souriante, si douce, et le front soigné, plein de bonté et d'indulgence, sous la couronne des cheveux poudrés.

Elle ne la voyait pas morte, mais bien vivante! Et pourtant elle était là, sous la terre, la pauvre vieille qui l'avait tant aimée et qui avait pleuré sur la fuite de son fils. Et la tombe de Michel Morناس! Car elle savait par son père qu'on avait exhumé le cadavre et qu'on l'avait enterré en terre chrétienne.

—Tout près de la grand-mère, lui avait expliqué Lavridy, puisque ta grand-mère lui avait pardonné! En effet, là, devant elle, une pierre

ARRIVEE DU "BRISCON"

HALLIFAX, 13.—Le "Briscon", ce vapeur qui a été remorqué de l'île de la Nouvelle-Écosse, vient d'arriver à la rampe du "Virginia."

Le catarrhe dans la tête est sans aucun doute une maladie du sang et c'est pour cette raison que, seul, un purgatif doux et continu peut opérer une guérison parfaite et permanente. La Hood's Sarsaparilla est le meilleur remède pour purifier le sang, et il a guéri plusieurs cas graves de catarrhe. Le catarrhe conduit souvent à la constipation. Prenez Hood's Sarsaparilla avant qu'il ne soit trop tard.

—Les douleurs de Hood ne purgent pas et ne soulagent pas de douleurs, mais elles agissent promptement, facilement et efficacement.

J. S. Brosson, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans pain. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Dr. Maitlen et Hornier

Dentiste, coin des rues Champ de Mars et Bonsecours. Extraction des dents par le gaz et l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais 146—jno

Dr Louis Franchère, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 121 rue St Denis, (coin Dorchester), Montréal. Couronnes et dents avec ou sans palais, traitement des dents et des maladies de la bouche, incrustations dentaires de tout genre. 284—jno

Le Gomme pour le Mal de Dents de Gibson, agit comme plâtrage temporaire et arrête instantanément le mal de dents.

SYSTEME DE COUPE et de Couture de Mme Kellogg, installée à l'Exposition Universelle de Paris. Ce système, simple et sûr, évite l'usage du fer, du feu, du plomb, toute coupe peut être perfectionnée sans machine et robes d'écru et système au couteau dans le traitement d'un ourlet. Enseigné par Mme le Prof. BAILLÉ, ex-élève Mlle Baron, No 127 rue Notre-Dame. 67—jno

MANUFACTURE DE BILLARDS

Importateurs de matériel de billard de toute sorte, tables pour jeu de quilles et quilles. Réparations de tout genre. E. L'ÉTHIER & Co 88 rue St Denis Téléphone 637. 70—lrv-jno

Soyez Propriétaire de votre Maison

Donnez plusieurs par mois payés pendant dix ans vos rendus propriétaires d'un magnifique cottage en briques, très confortable, soit à louer, soit à acheter, à un prix très avantageux. Les charnières passent à cinq verges de la propriété. Aller voir ce joli cottage avant de vendre votre maison. S'adresser au No 1763 Notre-Dame. 6—jno

M. L. CHARENTIER, à partir du 15 mars, s'installera son département de mode au No 34 rue LaFontaine, au-dessus d'un magasin de M. de la Rivière.

TONIQUE DE ARMBRECHT

VIN COCA

LA FATIGUE DE L'ESPRIT et du CORPS, la NERVEUSE et l'INSOMNIE, Armbrecht, Nelson & Co, 2 rue Bule, Toronto, Londres, Anvers, etc.

L'ASSASSIN PRÉDÉCESSAIRE

Se bat avec un compagnon de cellule

CHICAGO, 13.—Prédecessor, l'assassin du maire Harrison, n'aime pas la poésie; il l'a prouvé hier à l'un de ses compagnons de cellule, Pat Rafferty, qui se pique de versification. Hier, ce dernier, dont les œuvres avaient été maintes fois critiquées par Prédécessaire, se mit en frais de lire une parodie de sa composition. L'assassin se fâcha, lui arracha les vers et se mit à crier: "Vous n'avez pas le droit de lire des obscénités dans cette cellule."

Rafferty se tourna vers son adversaire et ce dernier lui assena deux vigoureux coups de poing. Le sang coula. Rafferty accusa Prédécessaire dans un coin et lui aurait fait un mauvais parti sans l'intervention du gardien Johnson.

FODILAH (CAPTURE)

LONDRES, 13.—Une dépêche de Bathurst (Gambie) reçue à l'ambassade dit que le chef Fodilah a été capturé sur le territoire français. Fodilah est ce commerçant d'esclaves dont les prédécessaires sur le territoire anglais ont causé les combats récents.

n'avait jamais voulu que la maison fut habitée par des étrangers.

Une maison aux fenêtres clossementelle, un être aimé auquel on ferme les yeux. Ouvrez les fenêtres, les yeux s'ouvrent et la gâtée revient et tout paraît sourire. Fermez, cela vaient.

—Rogarde, dit-elle à son fils. —Et sans un mot de plus, elle montra le chalet désert.

—Il comprit. C'était là qu'il était né, là que, quelques semaines après sa naissance, pendant l'hiver canadien de la nuit de Bazililles il avait souri pour la première fois à sa mère!

Pourtant, ce ne fut point vers la maison qu'en ce moment Marthe le conduisit. Elle lui reprit le bras.

TARIF DES PETITES ANNONCES

PAR INSERTION

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots en moins et 40 cents pour chaque mot en plus. PENSION, 10 cents pour 20 mots en moins et 40 cents pour chaque mot en plus. EMPLACEMENT A LOUER, 10 cents pour 20 mots en moins et 40 cents pour chaque mot en plus. SITUATIONS DEMANDEES, 10 cents pour 20 mots en moins et 40 cents pour chaque mot en plus. TROUVÉ, 10 cents pour 20 mots en moins et 40 cents pour chaque mot en plus. MAISON, MAGASIN A LOUER, etc., 10 cents pour 20 mots en moins et 40 cents pour chaque mot en plus. PÉRIU, 10 cents pour 20 mots en moins et 40 cents pour chaque mot en plus. SAISON NÈGRE, 20 cents par insertion. MARIAGES, 30 cents pour la première insertion et 20 cents pour chaque insertion subséquente. DÉCÈS, 30 cents pour la première insertion et 20 cents pour chaque insertion subséquente. ANNIVERSAIRES, 30 cents pour la première insertion et 20 cents pour chaque insertion subséquente.

Ces annonces sont toujours payables d'avance.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE des bons peintres d'intérieur, s'adresser à Lemieux et Girard, 112 Desmarées. ON DEMANDE immédiatement un bon cuisinier ou restaurateur, s'adresser à Agence générale, au No 179 St Charles Borromée. ON DEMANDE un associé avec un capital de \$300 à \$1,000 dans un affaire à commission et à agence en général. Il devra connaître les affaires de la France, de l'Amérique, de l'Angleterre, du Canada, de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce, de la Russie, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de la Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie, de la Estonie, de la Finlande

LA PRESSE
CIRCULATION DE LA PRESSE
POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 10 MARS 1894
Lundi 33,226
Mardi 33,226
Mercredi 33,341
Jeudi 33,402
Vendredi 33,442
Samedi 37,626
Total 204,342
Circulation Moyenne par Jour
10 MARS 1894
34,057
MONTREAL, 14 MARS 1894
LE TRAVAIL DES FEMMES EN ANGLETERRE

d'une infirmerie, le nettoyage des latrines, l'eau chaude, les broches, les canettes, l'aiguille et l'huile des métiers, etc.
Et dire que tous ces abus ont été prévus par la législation inaugurée en 1832, qu'il y a des fabricants honnêtes pour s'y soumettre, ce qui prouve qu'ils pourraient être invités, et qu'il suffirait d'une inspection efficace pour les faire disparaître.

l'obéissance au roi de tout le territoire avoisinant la Loire et des villages de Troyes, de Châlons et de Reims, et aussi le sacre royal de la reine à Reims.
Pour tant et de grands bienfaits, par la volonté de Dieu qui voulait éprouver sa servante, toutes sortes de souffrances furent infligées à la Pucelle. Abandonnée ou trahie par les siens, elle tombe aux mains cruelles d'ennemis qui la vendent et, chargée de chaînes, soumise dans sa prison, nuit et jour, à mille vexations, elle est, enfin, par un crime suprême, comme héritière, et relaps, en vertu de l'inique sentence de juges qui participaient au conseil schismatique de Bâle, livrée aux flammes.

qui lui vint aux lèvres. Et, depuis lors, jusqu'au moment de monter sur l'échafaud, il garda sur sa véritable identité quelques jours à la prison de la Contergerie, a été remis en liberté sous caution. Mais, quoi qu'il arrive, il ne se relèvera plus. C'est le coup de mort qu'il a reçu. Et, pourtant, cet homme qui finit si misérablement avait remisé des millions à pleines mains !
D'ailleurs, son aventure n'est pas unique. Bien d'autres avant lui ont, du sommet de la fortune, dégringolé dans la ruine. Et heureux encore quand ils ne venaient pas échouer sur les bancs du Tribunal correctionnel !

Me voilà au Palais-de-Justice. Un incident assez vil s'y est passé ces jours-ci. Au cours d'un procès, M. Waldeck-Rousseau avait fait intervenir le nom d'une femme mariée, sœur absolument étrangère à l'affaire, au moins en dehors du débat lui-même ; le mari a demandé réparation à l'avocat, et un duel a eu lieu. M. Waldeck-Rousseau a été légèrement blessé.
Sans m'arrêter à cet incident lui-même, je suis bien d'accord que, en maintes occasions, les avocats en France abusent du droit de la défense. Ils jettent des noms en pâture à la curiosité publique, ils les livrent à une publicité peu agréable. De ce côté, on s'est plaint souvent, et on se plaint encore.
N'y a-t-il donc pas d'autre moyen de défendre une cause que de recourir au scandale ? Au moins, M. Waldeck-Rousseau, lui, ne s'est pas retranché derrière des échappatoires quand on est venu lui demander une réparation par les armes. Mais content d'avouer, après s'être livré à de violentes attaques, qu'il n'avait rien à lui opposer, il a dit : « C'est un homme de bien, mais je ne puis pas le défendre. »

Colonne Carsley
LE MAGASIN
DE
PARAPLUIES
DU CANADA
L'assortiment le plus considérable et le plus complet de
PARAPLUIES
de CONFIANCE
Pour Dames et Messieurs, à votre choix, au Canada, se trouve
CHEZ
S. CARSLY
PARAPLUIES !
PARAPLUIES !
PARAPLUIES !

ANNONCE IMPORTANTE DE
John Murphy & Cie
En prévision de notre
Déménagement
Nous avons Marqué nos
Nouvelles Marchandises
DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS
Dans nos Etioles à Robes nous avons les lignes suivantes :
Challis en laine,
Crêpons en laine,
Crêpe de Chine en laine,
Draps de dame en laine,
Benjalins en laine,
Henriettes en laine,
Etioles sole et laine de toutes sortes, etc.
Dans nos soies et velours nous venons de recevoir les lignes suivantes :
Soies gros grain noires,
Soies de couleurs de toutes sortes,
Popeline d'Irlande (fine),
Velours noirs,
Velours en couleurs,
Velveteens noirs,
Etioles noires et de deuil.

LA PRESSE
MONTREAL, 14 MARS 1894
LE TRAVAIL DES FEMMES EN ANGLETERRE
Miss Abraham, l'une des quatre dames qui avaient été déléguées par le bureau du travail, en Angleterre, pour faire une enquête sur le travail des femmes de la Grande-Bretagne, vient de déposer son rapport à la Chambre des communes où il a été immédiatement imprimé et distribué. L'enquête à laquelle s'est livrée Miss Abraham était des plus intéressantes, car elle portait sur les ouvrières de l'industrie du coton et de la laine, soit sur une population de quatre cent mille femmes pour le Royaume-Uni.

DECRET
Concernant la cause orléanaise de béatification et canonisation de la vénérable servante de Dieu
JEANNE D'ARC VIERGE DITE LA PUCELLE D'ORLEANS
Sur le doute ;
La commission d'introduction de la cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit doit-elle être signée ?

Charles VII étant rentré en possession de son royaume et les affaires publiques étant rétablies en France, le pape Calixte III, sur la demande de sa mère et des frères de Jeanne elle-même, institua des juges apostoliques pour la révision du procès en vertu duquel la Pucelle avait été condamnée au feu ; ces juges, après avoir entendu cent vingt témoins de tout âge et de toute condition, rendirent une sentence, le 7 juillet 1456, par laquelle le premier jugement était cassé et l'innocence de la Pucelle déclarée.

Westville, florissante petite ville minière de la Nouvelle-Ecosse, restera célèbre pour un grand événement, le mariage de son fils, M. McMillan, avec une jeune fille de la paroisse de Westville, M. McMillan avait souffert d'une très grave maladie, on en voyait un rapport par ses confrères des mines. Quand le rapport arriva à Westville, M. McMillan était à 3,000 ou 4,000 pieds sous terre, dans une des plus profondes mines du continent, mais M. McMillan consentit volontiers à donner les informations nécessaires.

Sauvetage d'un Mineur de Charbon
Intéressante histoire d'un ouvrier des mines de Westville, N.-E.
Westville, florissante petite ville minière de la Nouvelle-Ecosse, restera célèbre pour un grand événement, le mariage de son fils, M. McMillan, avec une jeune fille de la paroisse de Westville, M. McMillan avait souffert d'une très grave maladie, on en voyait un rapport par ses confrères des mines. Quand le rapport arriva à Westville, M. McMillan était à 3,000 ou 4,000 pieds sous terre, dans une des plus profondes mines du continent, mais M. McMillan consentit volontiers à donner les informations nécessaires.

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque au plus bas taux d'intérêt. Aucune commission se sera chargée de s'adresser directement à
LOUIS ALLARD
173-175
383 rue St Denis, Montréal

ARGENT A PRETER
Crédants achetés à 5 et 6 p.c.
L. BELANGER
NOTAIRE
68 RUE SAINT-JACQUES
116-118 VISITATION-112 147-148
ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque à la ville et à la campagne aux plus bas taux d'intérêt sans commission, en s'adressant directement à
No 88 rue St Jacques, ou au No 46 rue Albina, 119-120

Dieu qui, selon la parole de l'Apôtre, appelle ce qui n'est pas, comme ce qui est, de même que jadis il avait choisi, dans ses dessein, Débora et Judith pour confondre les puissances, aussitôt au commencement du quinzième siècle, Jeanne d'Arc, pour relever les destinées de sa patrie presque anéantie par la guerre acharnée entre les Français et les Anglais et, en même temps, pour revendiquer la liberté et la gloire de la religion dont les intérêts étaient menacés. Elle naquit en Lorraine le 6 février 1412, de parents de condition médiocre, mais remarquables par leur piété traditionnelle envers Dieu. Dès le premier âge, élevée dans les bonnes mœurs, elle se distingua par le mérite de toutes les vertus chrétiennes, principalement par la pureté angélique de sa vie. Encore petite fille, ardemment Dieu dans la simplicité et l'innocence de son cœur, elle aidait de ses mains ses parents dans les travaux agricoles ; à la maison, ses doigts tournaient le fuseau ; et dans les champs où elle accompagnait son père, elle ne refusait pas de s'employer, parfois, à conduire la charrue. Pendant ce temps, la très jeune fille s'enrichissait de plus en plus chaque jour des dons célestes.

Or, comme elle atteignit l'âge de dix-sept ans, elle eut par un vision d'un haut qu'elle devait aller trouver Charles, dauphin de France, pour lui révéler le secret qu'elle avait reçu de Dieu. La bonne et simple jeune fille, appuyée sur la croix, se prosterna et, animée d'une admirable charité, mit aussitôt la main aux grandes entreprises. Ayant quitté son pays et ses parents, après les périls sans nombre du voyage, elle arriva devant le roi, dans la ville de Chinon, et d'une main franche et virile, elle communiqua à lui seul ce qu'elle avait appris du Ciel, elle ajouta qu'elle était envoyée de Dieu pour faire lever le siège d'Orléans et pour conduire le prince à Reims où, Jésus-Christ étant déclaré supérieur roi de France, Charles recevait en son lieu et place la consécration et les insignes de la royauté. Le roi fut stupéfait, on entendait ses paroles ; mais, afin d'agir avec plus de prudence et de sûreté dans une affaire si importante, il envoya Jeanne à Poitiers pour qu'elle fût examinée par une commission d'hommes éminents. On y remarquait l'archevêque de Reims, chancelier du royaume, l'évêque de Poitiers et des docteurs distingués tant du clergé séculier que du clergé régulier, les uns tous, peu après, renvoyèrent la Pucelle avec une éclatante attestation où, après avoir rendu témoignage au roi de sa foi, de sa pureté, de sa virginité et de sa simplicité, ils reconnaissaient sa mission divine.

En conséquence, sur les instances du Rme évêque d'Orléans et du Rme P. Arthur Captier, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, postulateur de la cause, et étant pris en considération les lettres postulatrices d'un grand nombre de Rmes cardinaux, évêques et de frères de Jeanne elle-même, non seulement de France, mais encore d'autres pays divers et très éloignés, lettres auxquelles d'innombrables membres du clergé et pour ainsi dire le monde catholique tout entier ont adhéré, dans la séance ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, le jour de la fête de saint Pierre, le 18 juin 1880, au Vatican, a été présentée à la discussion par l'Éme et Rme cardinal Lucide-Marie Parrocchi, évêque d'Albano et rapporteur de la cause, le doute suivant, savoir : La commission d'introduction de la cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit doit-elle être signée ?

En France, on ne s'arrêtera point à une pareille mesure, mais il est question de construire un mur d'enceinte autour de l'encloué où sont inhumés les restes des guillotins, au cimetière d'Ivry.
Pareille précaution ne s'imposera pas pour empêcher le public de se rendre à la messe de M. Edouard Pailleron, dont je parlais tout à l'heure. Le succès en a été mince, et le public n'y court pas. Cela a dû surprendre M. Pailleron lui-même, qui était habitué à triompher.
Son début au théâtre date de 1860. C'était au beau temps de l'Odéon militaire et jeune. M. Pailleron venait de donner, assisté de M. de Molière, un grand succès, il se décida à passer les ponts, et il apporta au Théâtre-Français le Dernier Quartier.
Le soir de la première représentation, l'auteur se promenait autour du théâtre, dans les affres de ce qu'en argot de coulisses on appelle le "trac des premières représentations".
Devant la boutique de Chevret, il avisa tout-à-coup un petit Savoyard, un de ceux qui flattaient Mme Récamier en se retournant pour la regarder, et qui, là, en contemplation devant les caractéristiques, se disait que jamais, jamais, de tels mots ne seraient faits pour ses lèvres noires de suie. Une idée vint à l'esprit de Chevret, il se précipita vers le petit Savoyard, et lui dit : "M. Pailleron, le succès, il se décide à passer les ponts, et il apporta au Théâtre-Français le Dernier Quartier."

De LORIMIER
pour une semaine seulement. Chemises blanches en toile fine, pour hommes et enfants de toutes les nuances moyennes. Sont vendus à moitié prix. Chaussettes en laina valant 20c par paires.
No 1700 RUE NOTRE-DAME
29-jno
LA ST PATRICE
Si vous contractez une toux ou un rhume en vous exposant à l'air pour voir passer la procession, faites usage du
SIROP
DE GRAY
DE GOMME D'EPINETTE ROUGE
C'EST UN REMÈDE CERTAIN
Prix, 20c. En vente partout.
KERRY, WATSON & CO
PROPRIÉTAIRES, 110-1
LA DRUIDIQUE
LIQUEUR HYGIÉNIQUE, Tonique et Digestive
H. RABOURDIN
DISTILLATEUR A DREUX (FRANCE)
LA DRUIDIQUE vaut la meilleure des Chartreuses.
LA BOUTEILLE D'UNE PINTÉ . . . \$2.00
DANS TOUTES LES ÉPICERIES FINES.
ALBERT DURAND
217 Rue des Comédiens, Montréal.

Habits du Printemps
Habits du Printemps
HABITS REEFER !
De toutes grandeurs pour petits garçons et adolescents.
Habits Reefeer en serge pour petits garçons et adolescents.
Habits Reefeer en beau pour petits garçons et adolescents.
Habits Reefeer en drap pour petits garçons et adolescents.
Costumes de matelots en dril pour petits garçons.
Chez S. CARSLY.

-\$50,000 A PRETER-
Par différents montants et à taux divers. Les prêteurs peuvent placer leurs fonds sur bons hypothèques, sans qu'il leur en coûte un sou, en s'adressant à A. C. CHOUARD, Notaire, 68 rue St Jacques, Tel. Bell. 678.
F. S. MACKAY, B. C. L.
Notaire, Commissaire, Etc.
(Autorisé de la société Papineau, Marin, imitateur, Blanchard, etc.)
Chambre 401, Bâtisse New-York Life, Place d'Armes, Tel. Bell. 9332.
Argent à prêter sur hypothèque. 53-54
H. A. MILLER
Peintre de maisons, d'enseignes et de rideaux tapissés et décorés. Douceur, virginité, imitateur, Blanchard, etc.
1996 RUE S.-E.-CATHERINE
211-jno
DOCTEUR G. E. LARIN
Ex-chef de Clinique et ancien élève des hôpitaux de la Faculté de Médecine de Paris.
Tel. 834. 232 RUE ST ANTOINE.
Consultations : 9 à 10 h. m., 2 à 4 et 7 à 9 p. m., tous les jours. 135-jno
DR SCHIMANSKI - Médecin vétérinaire
gradué de l'Université Stuttgart, Allemagne. 117 rue Cadieux. 107-4
J. PETIT & CIE
251 rue St Lambert
Système d'essai gratuit. Nos vers diffusés et délicates, méthode subjective du Dr de Weech, le célèbre médecin oculiste de France. 139-jno
SIMARD, SIMARD & PROULX
NOTAIRES
No 15 Rue St-Jacques
Argent à prêter sur hypothèques, maisons et lots à vendre. Conditions faciles. 123-jno
BEAUDRY & DEBOUCHERVILLE
Géomètre, arpenteur, Architecte et
Brevet d'Invention.
107 Rue St-Jacques, Montréal.
J. A. V. BEAUDRY, J. DEBOUCHERVILLE, 83-jno
RAOUL RINFRET
INGÉNIEUR CIVIL
(Diplôme de l'Université McGill)
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
(Directeur de la Corporation des Arts)
ÉTOILES, GOUVERNEURS, PONTONS, ARPENTEURS
Édifié de la New-York Life, chambre
St. Place d'Armes, Montréal.
Téléphone 2225 133-jno
D. DUGAS, ferblantier, plombier et couvreur. Spécialité : vue 144 rue Ste-Catherine. Copie et toutes sortes d'ouvrages. Pose de tuyaux à gaz et à vapeur. Ouvrages en plâtre et en ciment. Réparations en tous genres à des prix modérés. Réinstallation de chaudières, tuyaux, etc. Réception gratuite pour Montréal. 147-jno
N. LEVEILLE
MARCHAND-TAILLEUR
Employé pendant 15 ans à la maison L. C. DEJONNANCOUL, vient d'ouvrir un établissement au
No 120 rue St-Laurent, Montréal
Grand assortiment de draps, costumes, vêtements de première qualité et de patrons les plus nouveaux. 92-jno
ATELIERS DE MARBRE ET GRANIT
COTE DES NEIGES, Montréal
J. BRUNET
Importateur et manufacturier de
Monuments, Tombes, Châssis, Portes, Copies, et toutes sortes d'ouvrages de marbre et de granit. Réparations en tous genres à des prix modérés. Réinstallation de chaudières, tuyaux, etc. Réception gratuite pour Montréal. 133-jno

Sans doute, cela tombe sous le coup de la loi, mais l'autorité compétente affecte de ne rien voir. Elle n'a constaté, au cours de son enquête, qu'un avertissement : c'était peu de temps avant sa visite, et encore l'intéressé lui a déclaré qu'il n'y aurait rien de changé chez lui.
Ce qu'il y a de pire, c'est que ces installations sont communes à tout le personnel ouvrier et qu'il y a des cas où on n'y a accès que par l'atelier des hommes. Malgré ce voisinage, Miss Abraham en a trouvé qui n'étaient pourvus d'aucun moyen d'isolement, pas même d'une porte ! Dans ces conditions, ce que peut être la moralité, on le devine !
Miss Abraham signale aussi avec énergie les abus d'autorité dont se rendent coupables les chefs d'ateliers : deux graves importances, Oldham et Nelson, sont le Lancashire, notamment, n'éurent pas d'autres causes. Une des causes les plus fréquentes d'accident est la facilité avec laquelle, dans les tissages, s'échappe la navette qui va frapper soit l'ouvrière du métier, soit l'ouvrière du métier voisin. D'après le docteur Bell, de Bradford, il arrive que, par cette cause, beaucoup de femmes sont éborgnées. Il existe cependant des appareils fort ingénieux pour contenir la navette dans son état, mais, malgré des réclamations unanimes, on les emploie rarement.
Miss Abraham touche également, dans son rapport, à la grave question des déductions et des amendes. C'est ainsi, dit-elle, qu'on paye le prix en raison de 80 yards et qu'on exige néanmoins 86 yards. De plus, l'ouvrière est responsable de tous les défauts de l'étoffe, même lorsqu'il ne provient point de son fait. Aussi arrive-t-il parfois que les salaires sont entièrement absorbés par les indemnités réclamées, ce qui n'empêche point les fabricants de classer des pièces payées avec de fortes déductions à l'ouvrière parmi les pièces sans défaut.

Enfin, se voyant ici et là, comme un vaillant capitaine, elle délivra des ennemis la ville d'Orléans et rendit la paix à la population effrayée. Outre cela, il faut attribuer à Jeanne le retour dans

Le cas s'est déjà maintes fois présenté, plus souvent autrefois qu'aujourd'hui, car le service anthropométrique de la Préfecture de police parvient à présent et c'est une précieuse innovation à établir, malgré eux, l'identité de la plupart des inculpés.
Dans les annales judiciaires, on cite, entre autres, deux types fameux : Camille et Pérolo.
Camille avait assassiné M. Ducros de Sixte, dans son appartement de la rue du Regard. Arrêté, il donna immédiatement ce nom de Camille, le premier

Le soir de la première représentation, l'auteur se promenait autour du théâtre, dans les affres de ce qu'en argot de coulisses on appelle le "trac des premières représentations".
Devant la boutique de Chevret, il avisa tout-à-coup un petit Savoyard, un de ceux qui flattaient Mme Récamier en se retournant pour la regarder, et qui, là, en contemplation devant les caractéristiques, se disait que jamais, jamais, de tels mots ne seraient faits pour ses lèvres noires de suie. Une idée vint à l'esprit de Chevret, il se précipita vers le petit Savoyard, et lui dit : "M. Pailleron, le succès, il se décide à passer les ponts, et il apporta au Théâtre-Français le Dernier Quartier."

Le soir de la première représentation, l'auteur se promenait autour du théâtre, dans les affres de ce qu'en argot de coulisses on appelle le "trac des premières représentations".
Devant la boutique de Chevret, il avisa tout-à-coup un petit Savoyard, un de ceux qui flattaient Mme Récamier en se retournant pour la regarder, et qui, là, en contemplation devant les caractéristiques, se disait que jamais, jamais, de tels mots ne seraient faits pour ses lèvres noires de suie. Une idée vint à l'esprit de Chevret, il se précipita vers le petit Savoyard, et lui dit : "M. Pailleron, le succès, il se décide à passer les ponts, et il apporta au Théâtre-Français le Dernier Quartier."

Nouveaux Sateens
Nouveaux Sateens
HABITS REEFER !
De toutes grandeurs pour petits garçons et adolescents.
Habits Reefeer en serge pour petits garçons et adolescents.
Habits Reefeer en beau pour petits garçons et adolescents.
Habits Reefeer en drap pour petits garçons et adolescents.
Costumes de matelots en dril pour petits garçons.
Chez S. CARSLY.

-\$50,000 A PRETER-
Par différents montants et à taux divers. Les prêteurs peuvent placer leurs fonds sur bons hypothèques, sans qu'il leur en coûte un sou, en s'adressant à A. C. CHOUARD, Notaire, 68 rue St Jacques, Tel. Bell. 678.
F. S. MACKAY, B. C. L.
Notaire, Commissaire, Etc.
(Autorisé de la société Papineau, Marin, imitateur, Blanchard, etc.)
Chambre 401, Bâtisse New-York Life, Place d'Armes, Tel. Bell. 9332.
Argent à prêter sur hypothèque. 53-54
H. A. MILLER
Peintre de maisons, d'enseignes et de rideaux tapissés et décorés. Douceur, virginité, imitateur, Blanchard, etc.
1996 RUE S.-E.-CATHERINE
211-jno
DOCTEUR G. E. LARIN
Ex-chef de Clinique et ancien élève des hôpitaux de la Faculté de Médecine de Paris.
Tel. 834. 232 RUE ST ANTOINE.
Consultations : 9 à 10 h. m., 2 à 4 et 7 à 9 p. m., tous les jours. 135-jno
DR SCHIMANSKI - Médecin vétérinaire
gradué de l'Université Stuttgart, Allemagne. 117 rue Cadieux. 107-4
J. PETIT & CIE
251 rue St Lambert
Système d'essai gratuit. Nos vers diffusés et délicates, méthode subjective du Dr de Weech, le célèbre médecin oculiste de France. 139-jno
SIMARD, SIMARD & PROULX
NOTAIRES
No 15 Rue St-Jacques
Argent à prêter sur hypothèques, maisons et lots à vendre. Conditions faciles. 123-jno
BEAUDRY & DEBOUCHERVILLE
Géomètre, arpenteur, Architecte et
Brevet d'Invention.
107 Rue St-Jacques, Montréal.
J. A. V. BEAUDRY, J. DEBOUCHERVILLE, 83-jno
RAOUL RINFRET
INGÉNIEUR CIVIL
(Diplôme de l'Université McGill)
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
(Directeur de la Corporation des Arts)
ÉTOILES, GOUVERNEURS, PONTONS, ARPENTEURS
Édifié de la New-York Life, chambre
St. Place d'Armes, Montréal.
Téléphone 2225 133-jno
D. DUGAS, ferblantier, plombier et couvreur. Spécialité : vue 144 rue Ste-Catherine. Copie et toutes sortes d'ouvrages. Pose de tuyaux à gaz et à vapeur. Ouvrages en plâtre et en ciment. Réparations en tous genres à des prix modérés. Réinstallation de chaudières, tuyaux, etc. Réception gratuite pour Montréal. 147-jno
N. LEVEILLE
MARCHAND-TAILLEUR
Employé pendant 15 ans à la maison L. C. DEJONNANCOUL, vient d'ouvrir un établissement au
No 120 rue St-Laurent, Montréal
Grand assortiment de draps, costumes, vêtements de première qualité et de patrons les plus nouveaux. 92-jno
ATELIERS DE MARBRE ET GRANIT
COTE DES NEIGES, Montréal
J. BRUNET
Importateur et manufacturier de
Monuments, Tombes, Châssis, Portes, Copies, et toutes sortes d'ouvrages de marbre et de granit. Réparations en tous genres à des prix modérés. Réinstallation de chaudières, tuyaux, etc. Réception gratuite pour Montréal. 133-jno

BULLETIN POLITIQUE

Avalanche d'injures sur la tête de M. Royal

Les loyaux fanatiques ragent

L'histoire des évolutions du "Castorisme"

Les partisans des écoles séparées

Le Courrier de Saint-Hippolyte rédigeur l'hon. B. de Labrievre, président du conseil législatif, au cours d'un article élabore sur les "Protestants et Catholiques" dit qu'il y a au Canada environ deux millions de catholiques, quarante millions de protestants, MM. Greenway et Haultain ont dit que...

ment la séparation de la Grande-Bretagne pourrait-elle réindiquer aux griefs des patriotes de M. Royal ?

La majorité conduisit encore ; et depuis les élections les amis politiques de M. Royal ont préché la loyauté à l'Angleterre comme le seul moyen possible de préserver les droits des Canadiens-Français. Le ministre de la marine prétend que tous les avocats de l'indépendance du Canada sont anglophobes. Dans quelle catégorie place-t-il son ami M. Royal ?

L'indépendance signifie l'annexion. Le Quotidien fait l'appréciation suivante de l'opuscule de M. Royal : "Un projet d'indépendance immédiate nous semble être une vaine utopie. L'un des prétextes surtout que M. Royal invoque pour justifier sa nécessité urgente ne nous paraît pas de force à s'imposer."

Les difficultés religieuses qui agitent en ce moment le pays sont suscitées par le fanatisme des provinces protestantes de la confédération. L'Angleterre n'est nullement en cause, dans ce conflit religieux. L'injustice ne part pas même du pouvoir central, mais des législatures provinciales.

Par conséquent, nous ne comprenons pas beaucoup l'utilité d'une rupture du lien colonial comme remède à la présente situation. "Outre que, de l'aveu général, le temps n'est pas encore propice pour la déclaration de l'indépendance canadienne, nous croyons fermement qu'une République Canadienne trop précoce serait préjudiciable, même fatale aux intérêts religieux de l'élément français de la colonie."

Car, suivant nous, l'indépendance signifierait annexion, volontaire ou forcée, du Canada aux Etats-Unis à courte échéance. "Au reste, les auteurs de l'annexion avouent eux-mêmes et reconnaissent que l'indépendance est la porte naturelle par où le Canada devra passer à l'annexion américaine."

L'honorable M. Mercier l'admettait lui-même, il y a quelques mois, dans un discours prononcé sur l'avenir politique du Canada. "L'annexion aux Etats-Unis, c'est certain, serait la conséquence inévitable de l'indépendance."

Et cette annexion se ferait, soit par traité volontaire ou par conquête. "En bien ; tant que nous aurons le lien britannique derrière nous, les puissances envieuses de notre beau territoire hésiteront longtemps avant de tenter notre conquête."

Tandis qu'une fois l'Angleterre désintéressée, nous subissons le sort des autres petites républiques constamment en butte aux envahissements et aux provocations de leurs voisins. "Bref, autant vaudrait donc déclarer de suite l'annexion aux Etats-Unis comme remède efficace à la situation."

L'élément catholique compte pour le tiers, aujourd'hui, dans le chiffre de la population canadienne, et nous avons à nous plaindre des injustices de la majorité. "Or, ce serait une conséquence absurde, selon nous, que de prétendre trouver une amélioration à notre sort au point de vue des intérêts religieux, en confiant eux-ci à une majorité hostile beaucoup plus considérable."

Le clergé s'est prononcé en maintes circonstances, contre le projet d'annexion aux Etats-Unis ; et contre tout mouvement qui pourrait y conduire, et cela dans l'intérêt de la cause catholique qu'il représente. "Or, l'indépendance, qui est unanimement considérée comme le premier pas vers l'annexion, n'est donc pas un moyen efficace d'améliorer notre situation."

Bien au contraire. "Faux prophètes. Nous lisons dans le Progrès de l'Est : "Encore un qui ne peut souffrir d'être relégué dans l'ombre et qui fait un effort pour tenir sa personnalité devant le public, car il n'est pas d'autre but que celui, depuis quelques années, se sachant prophète de notre destinée, de précher dans le désert la doctrine de l'indépendance du Canada ou de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. Aujourd'hui, c'est le tour d'un ex-gouverneur du Nord-Ouest à dire son petit mot, à faire sa petite prophétie, à débiter son petit boniment. C'est M. Joseph Royal qui veut sortir de l'ombre où l'on tombe fatalement après avoir été lieutenant-gouverneur d'une province et ne trouvant rien d'autre chose, il a pris le sujet en train de devenir banal pour cet objet, l'avenir politique du Canada."

Il a mis cela en pamphlet, ayant un œil ouvert sur la postérité, dans le cas où ses contemporains n'en feraient pas grand cas. "L'Electeur et l'Empire". L'Empire a publié dernièrement un article très intéressant sur l'expansion des Canadiens-français dans la province d'Ontario, où, dit-il, nos compatriotes sont très prospères. L'Electeur a vu de la francophilie dans cet article. Le Courrier du Canada prend comme suit parti pour le journal de Toronto : "L'écritain de l'Empire constate un fait. Il déclare que de fortes et prospères colonies franco-canadiennes se forment au nord d'Ontario. Il dit ce que nous dirions, nous, si nous voyions le lac Saint-Jean envahi par des établissements anglais ou écossais. Nous n'insisterions pas ces colons entrepreneurs, mais nous dirions : il faut activer la colonisation canadienne-française, si nous ne voulons pas que l'élément anglais nous supplante dans ces fertiles régions du nord."

Voilà tout le crime de l'Empire. "L'écrit que nous avons reproduit ne contient pas une injure à notre adresse." La situation appréciée par le "Mail". Le Mail rappelle que Mgr Laflèche, dans sa lettre à l'hon. M. Chaplais, au sujet des écoles du Nord-Ouest, avait raison de prédire au cri de : "L'ambition des évêques était de fonder dans l'Ouest une province canadienne-française catholique. La mise en vigueur de la loi de l'autonomie provinciale a déçouvert ceux qui rêvaient à ce projet. De toutes parts, on crie à l'union française : MM. Tarte, Mercier, Jomons, les journaux, l'Evénement, le Moniteur, l'Electeur, etc. Et maintenant arrive le livre de M. Royal. "Qui est M. Royal ? dit le Mail. En 1867, le ministre de la Marine, Mgr Bourget, au nom de Sa Majesté, l'ordonnance abolissant les écoles séparées, qu'il condamne aujourd'hui. Il pouvait refuser son consentement ou réserver l'ordonnance pour l'approbation de l'exécutif fédéral, mais il ne fit ni l'un ni l'autre. Il est possible que M. Royal plaide qu'il ne voulait pas nuire à ses chances d'obtenir un deuxième terme comme lieutenant-gouverneur. Et com-

me dans le Nouveau-Monde l'exact équivalent des Etats du pape que Pie IX défendait chaleureusement à cette époque et M. Royal devait consacrer sa plume à l'honneur des écoles séparées.

modérés virent avec dédain le Nouveau-Monde et son programme ; mais Mgr Bourget fit faire toute opposition. Il conseilla aux curés de faire l'éloge des journaliers qui se mettaient au service de l'Eglise et déclara que ces hommes devaient être encouragés dans la défense du Saint-Siège, dans leurs luttes pour l'autorité ecclésiastique et dans la chasse à l'erreur jusque dans ses derniers retranchements. Le "Nouveau-Monde" devint dans le temps un principe politique. Il signifiait la suprématie de l'Eglise et la domination française en Canada. Ses doctrines sur ces questions ecclésiastiques se dévoilèrent au grand jour, lorsque fut organisée, M. Royal, ex-secrétaire-treasorier du projet, l'expédition des Zouaves Pontificaux pour combattre avec vigueur la liberté civile en Italie. Ses principes économiques furent mis au jour à l'occasion de l'établissement de sa colonie, composée principalement d'anciens zouaves, dans les Cantons de l'Est, dans le but avoué de chasser les Anglais de leurs domaines. Le Nouveau-Monde engendra le Castorisme, la même plaie sous un autre nom et le Castorisme a, sur la conscience, Mercier et le triomphe de Jésus-Christ. Le programme ultramontain aurait alors reçu l'accolade. Mgr Taché fit appel aux hommes actifs pour organiser le Manitoba sur le système français. Trois de ces hommes prirent le chemin de l'Ouest. Le premier était M. Girard, qui est mort sénateur de la Puissance ; le deuxième était M. Dubuc, qui devint juge et le troisième était M. Royal.

M. Royal fonda l'ancien système des Ecoles séparées du Manitoba, qui, selon M. Tasse, n'est que la répétition du système d'éducation de la province de Québec. Après avoir fait son service dans l'armée locale, M. Royal a été envoyé aux Cantons de l'Ouest comme gouverneur, où il eut pour une année au moins la volonté de la majorité sur la question des Ecoles.

Ayant devant nous les principes et les antécédents de M. Royal, il est plus facile d'étudier le projet d'indépendance. Nous pouvons y voir le fruit légitime de nos revendications. L'ultramontanisme et le cléricisme. C'est la déclaration que si les Canadiens-français ne peuvent gouverner le Dominion, ils sont prêts à le ruiner. C'est la réalisation sous une autre proposition de la déclaration de la Vérité : "Présentement dix confédérations plutôt que de rendre une de nos revendications." Le programme émanant d'un ex-lieutenant-gouverneur et accompagné de l'appel aux Français de venir pour servir leur liberté d'Ouest, est assez sérieux. M. Royal pense évidemment que si nous pouvons être dépouillés de l'appui de l'Angleterre, une voie nouvelle sera ouverte à une victoire canadienne-française.

Si jamais nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

Un cours d'un autre article qui, dit-il, veut l'indemnité. "Si nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

Si nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

Si nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

Si nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

Si nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

Si nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

Si nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

Si nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

Si nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

Si nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

Si nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

Si nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

Si nous avons une nouvelle constitution, ce sera une constitution moderne, donnant à toutes les provinces chacune leur juste part de liberté, et balayant à jamais les franchises ecclésiastiques sous lesquelles peuplent de la fusion, soit dans l'Amérique, soit dans l'Angleterre. M. Royal peut se tenir pour sûr que les provinces anglaises auront quelque chose à dire au sujet des conditions lorsque le temps viendra."

veille-Ecosse, dit le Free Press, est M. Black, de la société Pickford et Black, société grassement subventionnée par le gouvernement fédéral pour la ligne de navigation des Indes Occidentales.

Dit le Courrier du Canada : Révolutionnaire, M. Mercier en a montré souvent le tempérament. Ce cri d'alarme un cachet regrettable à sa conférence. Le Free Press prétend qu'il aurait été absurde de vouloir faire comparaître l'honorable M. Foster devant la commission de la prohibition. Car le ministre des finances en office est en faveur du whisky, et hors d'office est contre le whisky.

CONSERVATION DES PIEUX, ECHALAS, TUTEURS, ETC. Tous les bois que l'on enfonce en terre, tels que les poteaux, les pieux, les tuteurs, les échelas, se trouvent dans un milieu humide, à l'écoulement de l'air, parai...

On a toujours considéré comme très difficile de prévenir la pourriture des bois dans la terre ; mais suivant The British Farmer's Gazette, une simple précaution, ne coûtant ni travail ni argent, augmenterait de 50 pour 100 la durée du bois mis en terre. C'est simplement en mettant le bois en terre, dans le sens opposé à celui dans lequel il a poussé, que l'on obtiendrait ce remarquable résultat.

Des expériences ont été faites et des morceaux de chêne, placés en terre dans le même sens qu'ils avaient en poussant, ont duré pendant dix ans, tandis que d'autres pièces du même arbre placées à contre-sens ne donnaient pas signe de moisissure plusieurs années après. Le principe de ce procédé tient à ce que les tubes capillaires des bois doivent être placés en sens opposé à la marche de la moisissure qui se ferait dans le même sens.

Les femmes sont souvent des muses bienfaisantes, ce sont rarement des juges éclairés.

Colonial House GARRE PHILIPPE DEPARTEMENT DE TOILE NOUS VENONS DE RECEVOIR

Nappes de Table et Serviettes de Table. Toile de Table Blanche et non Blanche. Nappes de 3 o'clock. Serviettes à cabarets. Tapis de bureaux et d'armoires. Echarpes de tables. Boîtes en rond, oval et carré. Essuie-mains en damas et tulleback. Linges et toiles à verrière. Toiles Buckhuck et en coton. Toile de boucher, toutes largeurs, blanches et non blanches. Couteurs en toile et en coton. Toiles à draps, à oreillers et à dessiner. Tapis de bureaux carrés, tapis d'armoires. Nappes de 3 o'clock. Tra, serviettes à cabarets, Boîtes, Serviettes, essuie-mains.

HENRY MORGAN & Cie Montréal CONVOCAION DE CREANCIERS

Province de Québec, Cour Supérieure District de Montréal, pour la Province de Québec No 114. Dans la faillite de Robert C. Wilson, marchand-tailleur, rue de la Paix, Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience pour les affaires de faillites, au palais de Justice, Montréal, le mardi 14 mars 1894, à dix heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens de la dite faillite et sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises.

Montréal, le 12 mars 1894. H. COLLARD, Délégué Protonotaire C.S.

CONVOCAION DE CREANCIERS Province de Québec, Cour Supérieure District de Montréal, pour la Province de Québec No 104. Dans la faillite de Troféo D. Gougeon et Hoch, dans le district de Montréal, commerçants, et faisant affaires ensemble, sous le nom et raison de "L'Union et Michaud".

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience pour les affaires de faillites, au palais de Justice, Montréal, le mardi 14 mars 1894, à dix heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens de la dite faillite et sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises.

Montréal, le 12 mars 1894. H. COLLARD, Délégué Protonotaire C.S.

CONVOCAION DE CREANCIERS Province de Québec, Cour Supérieure District de Montréal, pour la Province de Québec No 104. Dans la faillite de Troféo D. Gougeon et Hoch, dans le district de Montréal, commerçants, et faisant affaires ensemble, sous le nom et raison de "L'Union et Michaud".

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience pour les affaires de faillites, au palais de Justice, Montréal, le mardi 14 mars 1894, à dix heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens de la dite faillite et sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises.

Montréal, le 12 mars 1894. H. COLLARD, Délégué Protonotaire C.S.

BLACKSTONE FUMEZ le Cigare de l'Union "BLACKSTONE" fait à la main. Tout Havana. Le meilleur Cigare sur le marché à 5 CENTS. Se vend partout. 200-205-200

PATRONS DE ROBES EN COUPONS 2,500 Coupons d'Indiennes Françaises Variant de 6 à 10 verges chacun A MOITIE PRIX Dupuis Frères

REMARQUEZ CETTE ETIQUETTE S. DAVIS & SONS MUNGOS NINE

UNE MERE HEUREUSE A saute sa jeune fille, âgée de 17 ans, d'une mort certaine, en lui faisant prendre le ANCHOR WEAKNESS CURE

PRIMES AU PUBLIC MAGNIFIQUES ROMANS OFFERTS EN PRIMES AU PUBLIC L'offre la plus avantageuse qui ait encore été faite

"MELLE MARSAN" PAR MARY FLOREN Le roman que nous offrons aujourd'hui en prime est destiné à plaire, du même coup, aux amateurs de belle littérature et à ceux qui cherchent avant tout dans la lecture les fortes émotions du drame et l'intérêt toujours croissant d'une intrigue fortement chargée, remplie de péripéties étonnantes et aboutissant à un dénouement inattendu.

COUPON DE PRIME VOLUME : MELLE MARSAN PAR MARY FLOREN Détachez ce coupon et renvoyez-le avec 5 cents en argent ou en timbres-poste, au bureau de La Bibliothèque Française, 25 rue St Gabriel, à Montréal, et vous recevrez le volume sans autre frais.

CHEMIN DE FER DU S. PACIFIQUE CANADIEN GARE DE LA RUE WINDSOR Express de Jour pour Saint-Jean, Farmington, Newburg, Portland, Manchester, Nashua, Boston et les points de la Nouvelle-Angleterre, via Montreal et Boston Air Line.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC 15 FEVRIER 1894 Saute et dénouement Toronto, Chicago et toutes places de l'Ouest

PRIMES AU PUBLIC MAGNIFIQUES ROMANS OFFERTS EN PRIMES AU PUBLIC L'offre la plus avantageuse qui ait encore été faite

"MELLE MARSAN" PAR MARY FLOREN Le roman que nous offrons aujourd'hui en prime est destiné à plaire, du même coup, aux amateurs de belle littérature et à ceux qui cherchent avant tout dans la lecture les fortes émotions du drame et l'intérêt toujours croissant d'une intrigue fortement chargée, remplie de péripéties étonnantes et aboutissant à un dénouement inattendu.

COUPON DE PRIME VOLUME : MELLE MARSAN PAR MARY FLOREN Détachez ce coupon et renvoyez-le avec 5 cents en argent ou en timbres-poste, au bureau de La Bibliothèque Française, 25 rue St Gabriel, à Montréal, et vous recevrez le volume sans autre frais.

NOUVELLES OUVRIERES

La nécessité d'une loi de responsabilité... Il y a quelque temps, un jeune homme du nom de Carson se faisait couper l'index de la main droite dans une machine, en travaillant pour la " Dominion Tiltular Lamp Co."

Nous n'avons rien à dire contre ce jugement; seulement, nous trouvons la loi qui a forcé le juge Oumet à renvoyer l'action du demandeur inhumaine et anti-chrétienne.

Il est une chose certaine, c'est que la victime de cet accident n'a pas fait exprès pour se faire couper le doigt.

Si ce jeune homme était d'un caractère un peu plus sage, un peu plus réfléchi, on ne l'aurait pas laissé s'exposer au danger.

Mais de moment qu'on le gardait dans l'atelier, on devait veiller sur sa personne; et que ce soit pour une cause ou pour une autre, puisqu'il a été atteint en servant ses patrons, ceux-ci devraient être responsables des dommages encourus par cet accident.

Supposons, par exemple, qu'un fils d'ouvrier perd un doigt, ce jeune garçon se fassait arracher les deux bras, croit-on qu'il arrachait le troisième, qu'il aurait été juste de dire à ce jeune homme: tu as été imprudent; pour ta peine, la société te condamne à être jeté sur le pavé et à vivre comme tu pourras!

C'est pourtant ce qui serait arrivé, car la loi ne fait pas plus d'exception pour deux bras que pour un doigt, comme on le verra plus bas. Il n'est fait blessé par imprudence ou par négligence, mais c'est toujours comme cela que les accidents arrivent, au moins quarante fois sur cent. Que tout le monde soit prudent, et on n'aura plus besoin d'assurance contre le feu, de loi de manufactures, de bureau de santé et d'une foule d'autres institutions de ce genre.

Il y a des personnes qui n'ont pas de mémoire, d'autres qui ont la vue courte, et d'autres encore sont sourdes, etc., et tous ces défauts peuvent être la cause d'accidents.

Il n'en est pas, pour cela, que ceux qui, par suite d'un accident quelconque, sont dans l'impossibilité de gagner leur vie, doivent être abandonnés par la société.

Il y a quelques années, un tout jeune garçon se faisait arracher les deux bras en travaillant dans une manufacture de coton; la cour lui a accordé deux mille piastres de dommages.

Mille piastres par bras; cela n'a pas besoin de commentaires. Quel est l'homme qui donnerait ses deux bras pour deux mille piastres?

En présence de ces faits, ne serait-il pas temps que les ouvriers s'agitent pour obtenir une loi de responsabilité? L'Angleterre est actuellement à étudier une mesure de ce genre; cette mesure serait même devenue loi à l'heure actuelle si ce n'était l'opposition de la Chambre des Lords.

Il est vrai qu'en Canada nous avons le Sénat, mais qui sait si les pères du Dominion ne se montreraient pas plus humains que ceux d'Angleterre.

Dans tous les cas, il serait bon de connaître leurs sentiments à cet égard, ainsi que celui de nos politiciens.

Assemblée publique Les charpentiers et les menuisiers n'oublieront pas de se rendre, ce soir, à la salle Legault, 128 rue Vinet, à Sainte-Cunégonde, afin d'écouter les orateurs qui adresseront la parole en leur faveur.

COURRIER DE QUEBEC

La faillite Baldwin

Québec, 14.—Le rapport au sujet de la faillite de W. A. C. Baldwin a été enregistré au bureau du protonotaire, hier. Ce rapport contient une liste complète des créanciers. Le montant total des créances s'élève à environ \$120,000. Une réunion des créanciers pour nommer un curateur aura lieu, le 27, à 10 heures du matin.

Pluie torrentielle Hier après-midi, la ville a été visitée par une pluie torrentielle qui a eu le bon effet de fondre une énorme quantité de neige dont les rues sont encore encombrées, mais qui les a mises dans un état pitoyable de malpropreté.

Main broyée Le jeune G. Dumontier, employé à la fabrication de chaussures de M. Poirier, à Saint-Roch, a eu la main si violemment broyée par une machine que l'amputation de trois doigts sera nécessaire.

Changement au "Druid" Le vapeur du gouvernement "Druid" va être transformé. L'appareil moteur, actuellement composé de deux roues sera remplacé par une hélice.

M. Devita fera une conférence M. C. R. Devita, député du comté d'Orléans à la Chambre des Communes, fera un discours à la grande soirée qui aura lieu à l'Académie de Musique, le jour de la Saint-Patrick. Le sujet de son discours sera: "Les demandes raisonnables de l'Irlande."

M. Devita sera l'objet, et son arrivée à Québec, d'une grande démonstration.

M. l'abbé de Montigny chez le cardinal M. le chanoine de Montigny, l'éloquent prédicateur qui s'est fait entendre à Saint-Roch, a eu la main si violemment broyée par une machine que l'amputation de trois doigts sera nécessaire.

L'affaire Villeneuve Aucun nouveau développement n'est survenu dans l'affaire Villeneuve, les documents nécessaires n'étant pas arrivés de France.

COMMISSION DU HAYRE Hier, comme à l'ordinaire, les commissaires du hayre se sont réunis sous la présidence de M. H. Bulmer; étaient en outre présents: le maire Villeneuve, l'hon. Ed. Murphy, MM. Andrew Allan, Victor Hudson, L. E. Morin, sr., Richard White et C. H. Gould.

L'ingénieur en chef, M. John Kennedy, a dit, dans son rapport, que les réparations habituelles avaient été faites aux machineries durant le mois.

Le réajustement des principaux employés, pour la saison prochaine, est sur le tapis et a été différé à la prochaine séance.

À la fin de la réunion, la résolution suivante a été adoptée: elle a trait à la construction projetée d'un pont entre Montréal et Longueuil, au-dessus du Saint-Laurent.

"Que le président soit autorisé à se faire assister, si possible, des députés montréalais au parlement fédéral, afin d'empêcher une telle construction qui aurait des effets préjudiciables au port."

M. GILDERSLEEVE La nomination de M. Gildersleeve comme gérant de la Cie Richelieu a été ratifiée hier, à l'assemblée hebdomadaire des directeurs. On a agité la question des contrats de charbon. Il faudrait un approvisionnement de 30,000 tonnes. Rien n'a été décidé au sujet de son acquisition. Hier, M. Gildersleeve a inspecté les bateaux de la compagnie qui sont ici en hivernement et demain il inspectera ceux de Soré. Jusqu'à présent il n'a fait aucun changement dans le personnel, bien que plusieurs employés soient sous sa considération.

OPERA FRANÇAIS La Petite Mariee Quelle belle voix et quelle belle méthode! C'est ce qu'on a dit hier soir, au sujet de Montfort.

FABRICATION DU BEURRE AU DANEMARK

Sous le rapport de la fabrication du beurre, s'il est un pays qui puisse servir de modèle à la province de Québec, c'est bien le Danemark qui est dans une situation de climat analogue à la province de Québec.

Le Danemark, on le sait, est le pays par excellence pour la fabrication du beurre de première qualité. La province de Québec pourrait atteindre à ce même degré de perfection pour la fabrication du beurre, qui est un des principaux produits de son commerce d'exportation.

Finances et Commerce Dividendes payables Banque Midson, semestriel, 4 p. c., 2 avril. Livres fermés du 16 au 31 mars. C. P. R., trimestriel, actions arriérées du 2 avril. Aux actionnaires de Montréal, 1 p. c., 2 avril. Aux actionnaires de Québec, 1 p. c., 2 avril. Livres fermés du 22 mars au 6 avril.

Les bestiaux à Toronto Toronto, 14.—Hier, les affaires ont été excessivement mauvaises, sur le marché aux bestiaux de Toronto. Rien n'a été en demande pour ainsi dire. Les agneaux et les montons à 34 cents. Les cochons ont subi une baisse. La demande a été lente pour les bœufs de boucherie. Quantité d'animaux n'ont pas été vendus. Les acheteurs de Montréal ne sont pas approvisionnés et les prix ont été plus élevés. Les meilleurs bœufs ont rapporté 25 à 26 cents. Les bœufs inférieurs ont rapporté 20 à 22 cents. Les vaches de lait ont rapporté 18 à 20 cents. Les porcs ont rapporté 12 à 14 cents. Les agneaux ont rapporté 10 à 12 cents.

Relations commerciales M. Robert Reid, l'un des ministres australiens est arrivé à Londres. Il est chargé d'une importante mission qui consiste à visiter l'Angleterre, le Canada, les Etats-Unis et tous les autres pays qu'il pourra juger convenables, en vue de rechercher les moyens nécessaires pour nouer des relations commerciales avec ces pays et pour y établir des débouchés aussi importants que possible pour les laines, blés, suifs, peaux, beurres et vins de la colonie de Victoria. Sa mission à Londres se complètera par une double réorganisation, la première sera de visiter le Canada et l'Empire britannique, et la seconde à l'égard de la colonie de Victoria. Cette dernière partie de sa mission se rapporte à l'importante question monétaire entre monétalistes et bimétallistes.

JUGE EN RETRAITE SAINT-JEAN, N. B., 13.—Le juge Palmer, a annoncé aujourd'hui, en cour de l'Echiquier, qu'il se retirait du banc judiciaire pour prendre sa retraite. Le juge Palmer fut reçu avocat il y a cinquante ans et il est juge depuis quinze ans.

Sommaire du "Monde Illustré" de cette semaine TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Nos gravures: M. Maxime du Camp; M. F. Brunetière; La guerre civile à Rio-de-Janeiro.—Carnet du "Monde Illustré"—Voyages: Au pays de Singapour, par Louis Jacquinot; Banque du Peuple—L'Esprit d'Alphonse Karr—L'église de Sainte-Pétronille, I. O.—L'aveu, par Saint-Morand.—Un navire aérien—Rapport financier de la banque du Peuple—Choses et autres.—Feuilletons: En famille; Les Mangours de Feo.

GRAVURES.—Portraits: MM. F. Brunetière et Maxime du Camp, de l'Académie française.—Canada: Vue de la Gaspésie et du presbytère de Sainte-Pétronille.—La nouvelle bâtisse de la banque du Peuple à Montréal.—Brisil: La guerre civile à Rio-de-Janeiro: Dix vues.—Gravure du feuilleton.

Abonnement: 1 an, \$3.00; 6 mois, \$1.50; 3 mois, \$1.00. BREVETTES ET SABLONS, 40 Place Jacques Cartier, Montréal.

NOUVEAUX MODELES. Immeuble Assortiment. Les Meilleures Qualités. Prix, un tiers meilleur marché que celui des carrossiers ou marchands de détail.

Epargnez de l'argent en achetant directement des fabricants de gros. Toutes nos voitures sont garanties. Venez examiner notre assortiment ou demandez notre catalogue, qui sera fourni gratis sur demande. Harnais et selles aux prix du gros.

Henry Birks & Sons JEWELERS 235-7 St. James St., Montréal

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE VENDRE LE SIXIEME JOUR D'AVRIL prochain (1894), à 10 heures de l'après-midi, sera vendue au plus offrant et dernier enchérisseur, l'immeuble suivant appartenant à M. J. B. LEBLANC, à savoir: Une maison de quatre étages, située au coin de la rue Saint-Jacques et de la rue de la Montagne, à Montréal (No 34), avec une maison en bois portant le No 30 de la dite rue des Sauteurs et autres dépendances desdites terres. La vente se fera sur les lieux. Pour les conditions, s'adresser au notaire, M. J. B. LEBLANC, 115 rue Saint-Jacques, Montréal.

E. N. Heney & Cie 387 rue St Paul

J. M. HARRISON & H. A. SEYLER—Montreal, Montreal Electric Supply Co., manufacturers and importers.

GUERIT VOUS SANG PUR TEINT CLAIR SANG PUR ENERGIE MENTALE SALSEPAREILLE D'AYER NERFS FORTS

S. P. SMITH, de Toronto, Pa., dont la constitution était complètement épuisée, est guéri par la Salsepareille d'Ayer.

CHALET-BAROMETRE Pour savoir quel temps il fera demain

J. G. A. GENDREAU CHIRUICIEN-DENTISTE 50 RUE ST LAURENT, MONTREAL

R. G. GAUCHER Peinture à l'épreuve du Feu et l'Eau

WHISKIES ISLAY DE SHERRIFF X.X.O. (Liqueur) V.O. Vieux

Mastiff Plug Cut CIE. DE TABAC J. B. PACE Richmond, Virginie et Montreal, Can.

IF YOU USE SUNLIGHT YOURS RIGHT.

Belles Voitures NOUVEAUX MODELES. Immeuble Assortiment. Les Meilleures Qualités.

CUILLERS EN ARGENT Pour Cadeaux de Noces

REMEDIE NOUVEAU GARANTI SANS EGAL POUR LE TRAITEMENT DES RHUME DE CERVEAU, CATARRHE NASAL, FIEVRE DE FOIN, MIGRAINE, MAL D'OREILLES, MAL DE GORGE, MAL DE DENTS.

ANTISEPTIQUE PUISSANT DES VOIES AERIENES. PRIX, 50¢ LE FLACON. PRIX SPECIAUX FORTS. 1 Doz. 10.00. 12 Doz. 12.00.

EN VENTE PARTOUT Dr. J. A. GARNEAU QUEBEC.

NEGLIGES Toux et Rhumes Enracinés Guéris sirement par Allen's Lung Balsam.

GUERIT VOUS SANG PUR TEINT CLAIR SANG PUR ENERGIE MENTALE SALSEPAREILLE D'AYER NERFS FORTS

S. P. SMITH, de Toronto, Pa., dont la constitution était complètement épuisée, est guéri par la Salsepareille d'Ayer.

CHALET-BAROMETRE Pour savoir quel temps il fera demain

J. G. A. GENDREAU CHIRUICIEN-DENTISTE 50 RUE ST LAURENT, MONTREAL

R. G. GAUCHER Peinture à l'épreuve du Feu et l'Eau

WHISKIES ISLAY DE SHERRIFF X.X.O. (Liqueur) V.O. Vieux

Mastiff Plug Cut CIE. DE TABAC J. B. PACE Richmond, Virginie et Montreal, Can.

IF YOU USE SUNLIGHT YOURS RIGHT.

Belles Voitures NOUVEAUX MODELES. Immeuble Assortiment. Les Meilleures Qualités.

CUILLERS EN ARGENT Pour Cadeaux de Noces

REMEDIE NOUVEAU GARANTI SANS EGAL POUR LE TRAITEMENT DES RHUME DE CERVEAU, CATARRHE NASAL, FIEVRE DE FOIN, MIGRAINE, MAL D'OREILLES, MAL DE GORGE, MAL DE DENTS.

ANTISEPTIQUE PUISSANT DES VOIES AERIENES. PRIX, 50¢ LE FLACON. PRIX SPECIAUX FORTS. 1 Doz. 10.00. 12 Doz. 12.00.

EN VENTE PARTOUT Dr. J. A. GARNEAU QUEBEC.

NEGLIGES Toux et Rhumes Enracinés Guéris sirement par Allen's Lung Balsam.

COMPAGNIE DE MEUBLES D'ONTARIO 44 RUE ST JACQUES

GEO. W. REED 783-785 RUE CRAIG TELEPHONE 96

CHALET-BAROMETRE Pour savoir quel temps il fera demain

J. G. A. GENDREAU CHIRUICIEN-DENTISTE 50 RUE ST LAURENT, MONTREAL

R. G. GAUCHER Peinture à l'épreuve du Feu et l'Eau

WHISKIES ISLAY DE SHERRIFF X.X.O. (Liqueur) V.O. Vieux

Mastiff Plug Cut CIE. DE TABAC J. B. PACE Richmond, Virginie et Montreal, Can.

IF YOU USE SUNLIGHT YOURS RIGHT.

Belles Voitures NOUVEAUX MODELES. Immeuble Assortiment. Les Meilleures Qualités.

CUILLERS EN ARGENT Pour Cadeaux de Noces

REMEDIE NOUVEAU GARANTI SANS EGAL POUR LE TRAITEMENT DES RHUME DE CERVEAU, CATARRHE NASAL, FIEVRE DE FOIN, MIGRAINE, MAL D'OREILLES, MAL DE GORGE, MAL DE DENTS.

ANTISEPTIQUE PUISSANT DES VOIES AERIENES. PRIX, 50¢ LE FLACON. PRIX SPECIAUX FORTS. 1 Doz. 10.00. 12 Doz. 12.00.

EN VENTE PARTOUT Dr. J. A. GARNEAU QUEBEC.

NEGLIGES Toux et Rhumes Enracinés Guéris sirement par Allen's Lung Balsam.

PAR FRASER FRERES M. MAGNIFIQUE Résidence Moderne

AVIS DE FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE PAUL BISSIERE

GEO. W. REED 783-785 RUE CRAIG TELEPHONE 96

CHALET-BAROMETRE Pour savoir quel temps il fera demain

J. G. A. GENDREAU CHIRUICIEN-DENTISTE 50 RUE ST LAURENT, MONTREAL

R. G. GAUCHER Peinture à l'épreuve du Feu et l'Eau

WHISKIES ISLAY DE SHERRIFF X.X.O. (Liqueur) V.O. Vieux

Mastiff Plug Cut CIE. DE TABAC J. B. PACE Richmond, Virginie et Montreal, Can.

IF YOU USE SUNLIGHT YOURS RIGHT.

Belles Voitures NOUVEAUX MODELES. Immeuble Assortiment. Les Meilleures Qualités.

CUILLERS EN ARGENT Pour Cadeaux de Noces

REMEDIE NOUVEAU GARANTI SANS EGAL POUR LE TRAITEMENT DES RHUME DE CERVEAU, CATARRHE NASAL, FIEVRE DE FOIN, MIGRAINE, MAL D'OREILLES, MAL DE GORGE, MAL DE DENTS.

ANTISEPTIQUE PUISSANT DES VOIES AERIENES. PRIX, 50¢ LE FLACON. PRIX SPECIAUX FORTS. 1 Doz. 10.00. 12 Doz. 12.00.

EN VENTE PARTOUT Dr. J. A. GARNEAU QUEBEC.

NEGLIGES Toux et Rhumes Enracinés Guéris sirement par Allen's Lung Balsam.

M. HURTEAU PARLE

Il dit que la gare de l'Est sera construite

Le crédit de la Cité est bon

Le retour du président du comité des finances va donner un regain d'activité aux affaires municipales.

L'échevin Hurteau n'hésite pas à dire que la gare de l'Est sera construite. Il dit que cette entreprise aura préséance sur les travaux d'élargissement des rues de la ville à été condamnée à payer.

Le président du comité des finances a déclaré, au cours d'une entrevue, qu'il ne serait peut-être pas avantageux ni prudent pour la cité de se faire une règle générale de prélever ses emprunts ni même. "Il y a des moments, dit-il, où nos banques ont besoin de tous leurs fonds pour leurs opérations régulières, et si nous ne pouvions nous adresser ailleurs, il en résulterait un malaise grave sur le marché."

GLACE CONDAMNEE

Un employé du bureau de santé monte la garde sur les quais. On a tenté de nouveau hier de prendre sur les quais de la glace pour la consommation durant l'hiver.

EST-IL POU ?

Cette nuit, vers 2 heures, le constable Riopel a rencontré dans la rue Sanguinet, un individu qui errait à l'aventure et à l'ennemi au poste. Il a dû répondre, ce matin, à l'accusation de vagabondage.

GRANDE INDUSTRIE AU MILIEU DE NOUS

Ayant eu l'agrément de visiter avec soin la grande manufacture de meubles de H. P. Labelle, il nous fait plaisir de constater de temps à autre l'esprit d'entreprise qui anime quelques-uns de nos compatriotes et le succès qui couronne leurs efforts, pour parvenir à mettre notre industrie au niveau de toute concurrence étrangère.

Nous considérons en même temps comme un devoir de signaler au public des industriels canadiens-français et de leur conseiller de les encourager de préférence aux manufactures étrangères. Nos lecteurs peuvent se convaincre que ce monsieur contrôle l'un des établissements les plus importants de notre pays et le seul de ce genre dans notre beau Montréal.

C'est grâce à la faveur qu'il a reçue par le passé, dit au mérite de son intelligence et à la qualité de ses marchandises de goût et de qualité, qu'il lui a été possible d'acquiescer la haute position occupée actuellement par lui dans sa branche d'industrie, et qu'il peut, aujourd'hui que le succès lui a souri, manifester en très grande confiance, et partager avec ses pratiques le bénéfice qui en résulte, en vendant ses produits à des prix excessivement bas défiant toute compétition.

Pour s'en convaincre, il suffit d'une visite faite aux immenses magasins de H. P. Labelle, qui sont situés aux Nos 1657, 1659 et 1661 de la rue Notre-Dame.

Pour ceux qui ne peuvent faire cette visite, nous donnerons ici quelques prix, parmi lesquels ils pourront se former une idée du bon marché de cette maison : Ameublements de salle à manger, comprenant huit pièces, le tout en bois franc (bois garanti sec), table à rallonge en bois franc, 8 pieds de long et compris quatre volants, buffet avec beau grand miroir, chaises en jonc, dossier haut et de dernier goût, de toutes couleurs, depuis \$17.50 jusqu'à \$300.

On trouve aussi à ces magasins toutes sortes de meubles, tels que : bibliothèques, buffets, tables de fantaisie, bureaux, etc., etc.

LA GLACE

Des imprudents s'y aventurent encore. Des ouvriers sont en ce moment occupés à réparer la jetée, sur le bord du canal, en prévision d'une inondation.

LA COMPAGNIE DU TRAMWAY

Voit ses recettes augmenter tous les mois. La compagnie du tramway fait des affaires superbes, si l'on en juge par l'état de ses recettes durant les trois derniers mois.

Le montant total des recettes durant les mois de décembre, janvier et février se chiffre par \$163,748.94, contre \$145,782.66 pour la période correspondante de l'année dernière, soit une augmentation pour cette année de \$17,966.28.

Un catéchisme

Q. Quelle est cette assurance industrielle dont j'entends tant parler ?-R. C'est une assurance sur la vie ordinaire qui est un système spécialement adapté aux exigences de la grande masse du peuple. Quelquefois on la nomme "Assurance de famille".

Q. Pourquoi cela ?-R. Parce que tous les membres d'une famille qui sont en santé sont dignes, entre les âges de 2 et 70 ans.

Q. Y a-t-il une différence entre le coût d'assurance des personnes du sexe masculin et du sexe féminin ?-R. Non.

Q. Combien coûte une police d'après ce plan ?-R. De 3 à 60 cents par semaine, suivant le montant d'assurance requis.

Q. Des extras sont-ils requis pour frais d'entrée, examen médical, contribution aux dépenses ou autrement ?-R. Pas un centime. Rien n'est requis excepté la prime hebdomadaire stipulée. Le système industriel donne un montant fixe d'assurance à un prix fixe d'assurance en un prix fixe, connu d'avance d'une manière définitive et ce prix n'augmente jamais. Les polices sont immédiatement bénéficiaires.

Q. Il faut un peu de temps et du trouble je suppose pour aller payer les primes à votre bureau ?-R. Pas du tout. La Compagnie envoie ses collecteurs aux demeures de ses porteurs de police chaque semaine.

Q. Supposez que nous changeons de résidence ?-R. Vous n'avez qu'à nous dire où vous allez demeurer et un agent ira avec vous dans n'importe quelle ville où la compagnie a ses bureaux, et si c'est en dehors de ces limites, on vous dira comment s'y prendre pour conserver votre police valide.

Q. Combien de temps après la mort prenez-vous pour payer les réclamations ?-R. L'argent est envoyé le jour que le bureau principal reçoit les preuves.

Q. Y a-t-il un grand nombre de compagnies faisant des affaires d'assurance industrielle en ce pays ?-R. Une demi-douzaine ; mais la Métropolitaine est connue dans tout le monde comme la principale compagnie d'assurance industrielle de l'Amérique.

Q. Alors, vous devez faire de bonnes affaires ?-R. Bien, oui.—Nous avons presque trois millions de polices maintenant en circulation — presque la moitié de toutes les polices d'assurances sur la vie en force aux Etats-Unis.

Q. Combien faudra-t-il cette année à la Métropolitaine pour payer ses pertes de vie ?-R. Au-delà de cinq millions et demi de piastres.

Q. Dans combien de familles cet argent ira-t-il ?-R. Peut-être dans 60,000.

Q. Combien valent-vous, en d'autres termes, quel est votre actif ?-R. Au-delà de neuf millions de piastres.

Q. Il vous faut toute une armée d'hommes pour vaquer à vos affaires ?-R. Oui, au-delà de 8,000 personnes sont au service de la compagnie.

Q. Vous occupez-vous d'assurance industrielle ?-R. Non ; des polices ordinaires sur la vie et de dotations, de \$1,000 à \$25,000 sont émises, les primes étant payables annuellement, semestriellement ou trimestriellement, et les réclamations payées immédiatement sur la réception des preuves.

Q. Avez-vous une succursale en cette ville ?-R. Oui, on en a récemment établi une dans la banlieue de New-York Life, chambre 804, Place d'Armes, Montréal.

Q. Auriez-vous besoin d'agents ou autres pour introduire votre commerce ici ?-R. Oui, des hommes actifs et énergiques peuvent se procurer des positions permanentes et lucratives avec occasion d'avancement, suivant le mérite, en s'adressant au surintendant de la compagnie, Charles Stansfield, à la succursale ci-dessus.

Un lot de montres d'or trouvées. M. G. D. Pearson, ci-devant de la E. Chanteloup Co. Rotary Ventilator Co, 387 rue Craig, a visité le magasin de la "Associated Tea Company", No 206 rue St-Laurent, et a acheté six boîtes de thé pour \$5 et a trouvé dans ses boîtes deux (2) montres de chasse à rebrousse avec boîtes en or solide et enluchées, aussi un anneau avec véritable diamant enchâssé dans l'or solide, plusieurs autres montres de valeur et des diamants ont été expédiés sur commandes par la poste. Parmi quelques autres acheteurs chanceux qui ont trouvé des articles de valeur nous devons mentionner : L. R. Fortier, commis, No 223 rue Jacques-Cartier ; Joseph Plouff, boucher, étal No 1, marché St-Jacques-Laurent, qui ont trouvé chacun de véritables diamants enchâssés dans de l'or solide dans leurs boîtes de thé. Tous les théés sont en moyenne de deux boîtes contenant environ 1 1/2 lb et vendues \$1 chacune ; 6 pour \$5 et 13 pour \$10. Chaque boîte contient quelque chose en outre de ce que le choix comme moyen de l'annoncer. Rappelez-vous le No 206 rue Saint-Laurent. Ouvert le soir.

Gardez-vous contre des essais dangereux. Les essais de médication, bien souvent, sont plus nocifs que le mal lui-même. On prend le remède qui ne convient pas, et l'on retarde quand on ne compromet pas sa guérison. On ne saurait trop le répéter ; dans un cas de rhume grave, de toux persistante, de bronchite opiniâtre, il n'y a que le BAUME RHUMAL qui ait toujours donné pleine et entière satisfaction. 110-2

ELLE S'ETAIT ECRASE UN PIED

Et on est obligé de lui couper la jambe. Hier avant-midi, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, M. Brunelle, médecin de Montréal, a fait une opération chirurgicale sur la personne de Mme Lamoureux. Cette opération a été faite en présence de la plupart des médecins de Saint-Hyacinthe, et a bien réussi. Elle a consisté en l'amputation de la cuisse gauche au tiers supérieur. La cause de cette amputation est due à la chute d'un objet provenant de l'accroissement du pied produit, il y a quelques années, par la chute d'un fer à repasser.

GROSSE POURSUITE

Les suites de l'affaire Baxter-Davis. M. James Baxter poursuit maintenant un domage W. H. Davis, devant les tribunaux civils, pour le joli montant de \$50,000. C'est la suite du différend qui s'est élevé entre les parties et que M. Davis avait commencé à régler à coups de poing, ce qui lui a valu hier une amende de \$120, ainsi que la chose est annoncée en première page.

LE PAVAGE DE LA RUE NOTRE-DAME

Le comité des chemins tiendra, cette après-midi, sa réunion hebdomadaire ordinaire. On y ouvrira probablement les commissions pour le pavage en asphalté de la rue Notre-Dame, entre la rue Lacroix et le carré Papineau. Les soumissionnaires sont au nombre de trois : Lawrence et Cie, Bastien et Valiquette et James Cochrane.

PERSONNEL

M. le docteur J. P. Lavoie, de la "Anchor Medicine Co.", de Québec, est en cette ville.

NOTES D'AFFAIRES

Damaso E. Viau, marchand de tabac, a fait cession à la demande de Charles Gratton, Passif, \$1,200. Principaux créanciers : Chas. Gratton, \$489 ; Turner et Saint-Pierre, \$202.

Alexander Yapho, commerçant, a fait cession à la demande de Wm. Glazer, tailleur, Passif, \$1,000.

J. E. M. Whitney & Co ont fait une demande de cession à Simon Laprade, manufacturier de chaussures, faisant affaires sous la raison de "I. Fortin & Coy."

J. B. Mailhot et frère—François Mailhot et D. M. L. Giroux, vœu de J. B. Mailhot, plâtriers, ont enregistré leur dissolution.

Hilop, Meldrum et Co—D. S. Hilop et Wm Meldrum, marchands à commission, ont enregistré leur dissolution. The Montreal Hyde Company—F. X. Bessette et Nap Guay, commerçants, ont enregistré leur dissolution.

Lapierre et Lavoie—Benjamin Lapierre et Philias Lavoie font affaires comme tailleurs de pierre.

Israel Singer et Co—Israel Singer et Jos. Robitaille font affaires comme boulangers.

MUTATIONS D'IMMEUBLES. S. D. Vallières à Nap. Bougie, lot 1461-15, quartier Saint-Marie, superficie 1675 pds, vacant, rue Fullam, \$586.

Jetté et Décarie à Edmond Couillard, lot 902-68, quartier Saint-Louis, 20 x 72 pds, avec maison neuve, rue Sanguinet, \$4,900.

Eusebe Roy à Thos Morley, lot 15-688, quartier Saint-Jean-Baptiste, 20 x 72 pds, avec maison, 545 et 547 rue Drolet, \$1,475.

Edouard Berthiaume et son épouse à Elzear Parent, lots 7-100 à 106, même quartier, 25 x 80 pds chacun, avec deux maisons, 133 et 147 rue Duferin, \$2,000.

Wm. et J. McCarghiney à Ls. Beauchamp, lot 208-3, Côte Sainte-Anne, 100 x 200 pds, avec maison de brique, chemin de la Côte Sainte-Anne, \$5,125.

Aff. Boulé à Marie Grand, épouse de F. X. Pigeon, lots 266 et 266a, quartier Saint-Denis, rue Saint-François-Xavier, \$700.

FINANCE ET COMMERCE

Les stocks de New-York. Jamais à New-York, depuis que les actions ont commencé à hausser, il s'est opéré d'aussi bonnes ventes. Un spéculeur finit par acheter 1500 actions du Washoe. Van Hoffman & Co ont acheté un nombre considérable d'actions du Atchison ; cette société financière achète depuis plusieurs jours.

BOURSE DE MONTRÉAL. M. Meredith & O'Brien, rue St-Sacrement nous fournissent le rapport suivant, à 12.30 h.

Table with columns: STOCK, Bid, Ask, STOCK, Bid, Ask. Lists various stocks like Can. Pac., U.S.A., D.S.A.P., etc.

VENTES DE L'AVANT-MIDI. Com. Cable—35 à 140 1/2, 125 à 145, 12 à 146.

Tel. de Montréal—25 à 149 1/2. Gaz—25 à 183, 50 à 183 1/2, 25 à 183 1/2, 600 à 183.

B. de Montréal—5 à 230, 13 à 229 1/2, 2 à 229 1/2. Marchands—2 à 150 1/2. Mont. Corp. 4 1/2—23,300 à 97 1/2.

Marché Américain à Londres. Fermeture du stock américain à Londres avec l'équivalent à New-York.

Table with columns: Lendres, New-York, equivalent. Lists various stocks like Atchison, Can. Pacific, etc.

Marché de Liverpool. 1894. M. Mars. 8. d. s. 13 Mars.

Table with columns: 1894, 8. d. s. 13 Mars. Lists various commodities like Fremont, etc.

MAUVAIS EPOUX

Et mauvais père. Un nommé McGinnis a été arrêté hier, à la demande de sa femme, sous l'accusation de voies de fait contre sa fille. McGinnis est, paraît-il, un ivrogne invétéré. Sa femme a été obligée de le quitter, attendu qu'il refusait de pourvoir à sa subsistance et proférait contre elle des menaces de mort. Or, hier, l'individu est entré chez sa femme, en état d'ivresse, naturellement, et a administré une correction à sa fille. McGinnis a été condamné, par le recorder, à \$3 d'amende ou 15 jours de prison et à donner un cautionnement comme garantie de sa bonne conduite pendant un an, à moins qu'il ne préfère passer trois mois en prison.

LA FERME GREGORY

Reçoit encore les vidanges de l'Ouest. Les journaux ont annoncé prématurément que le comité de santé avait résolu de transporter les vidanges de l'Ouest à Boucherville. Des pourparlers ont eu lieu à ce sujet avec les directeurs du chemin de fer "Montréal et Nord", mais rien de définitif n'a encore été décidé. On ne croit même pas, en certains cercles, que ce projet soit sérieux. Les dévotionnaires Nolan et Turner communiqueront au comité, à sa prochaine séance, le résultat de leurs démarches. En attendant, on continue à déposer les vidanges sur la ferme Gregory.

PAR RAE & DONNELLY

VENTE. De beaux meubles de ménage, piano droit, etc.

VENTE IMPORTANTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

LA FERME GREGORY

Reçoit encore les vidanges de l'Ouest. Les journaux ont annoncé prématurément que le comité de santé avait résolu de transporter les vidanges de l'Ouest à Boucherville. Des pourparlers ont eu lieu à ce sujet avec les directeurs du chemin de fer "Montréal et Nord", mais rien de définitif n'a encore été décidé. On ne croit même pas, en certains cercles, que ce projet soit sérieux. Les dévotionnaires Nolan et Turner communiqueront au comité, à sa prochaine séance, le résultat de leurs démarches. En attendant, on continue à déposer les vidanges sur la ferme Gregory.

PAR RAE & DONNELLY

VENTE. De beaux meubles de ménage, piano droit, etc.

VENTE IMPORTANTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

VENTE. Magnifiques meubles de ménage, tapis, etc.

PAR MARCOTTE & FRERES

VENTE PAR ENCAN. D'un grand assortiment de beaux meubles de ménage.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE J. E. DESJARDINS. No 1027 rue St-Jacques, Montréal.

Les sous-signés vendront par encan au No 89 rue St-Jacques, Montréal.

MARDI, 20 MARS 1894. A 11 heures, l'actif de la faillite, comme suit :

Fonds de commerce de marchandises, \$202.00. Meubles de ménage, \$115.35. Dettes de livres d'après liste, \$14.35.

Le magasin sera ouvert le 19 du courant.

PAR WALTER M. KEARNS. 11 Place d'Armes, Montréal.

PAR WALTER M. KEARNS. Beau cottage avec façade en pierre de taille 101 rue Versaille.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

Le sousigné a reçu instruction de vendre la propriété ci-dessus mentionnée, à l'encan public, le 20 MARS COURANT.

&lt;

TEMPERATURE
Probabilités pour les prochains 24 heures
TORONTO, 14 — Vents froids, principalement de l'ouest et du nord. Temp. beau.

AVIS AUX ANNONCEURS
Les annonces pour le numéro du samedi seront reçues jusqu'à 6 heures p.m., Vendredi.

La circulation de "LA PRESSE" (34,057 copies par jour) est cinq fois aussi considérable que celle de tout autre journal français à Montréal.

LES ECOLES DU MANITOBA
Monsieur le directeur,
Permettez-moi au nom de tous les députés conservateurs canadiens français et catholiques de venir demander à votre puissance et patriotique journal, l'organisation d'une souscription en faveur de la cause de écoles de Manitoba, qui doit être prochainement inscrite devant le Conseil Privé.

Permettez-moi au nom de tous les députés conservateurs canadiens français et catholiques de venir demander à votre puissance et patriotique journal, l'organisation d'une souscription en faveur de la cause de écoles de Manitoba, qui doit être prochainement inscrite devant le Conseil Privé.

La résistance légale que le Dr S. L. Chapello et ses amis veulent pousser jusqu'à ses dernières limites ne peut qu'être approuvée par les véritables patriotes qui préfèrent les actes aux paroles. L'idée émise par l'honorable député d'Hochelega ne peut, toutefois, à notre sens, produire de résultats tangibles qu'à l'aide d'un comité composé de citoyens influents choisis en dehors de tout esprit de parti.

EPICERIE EN FEU
A la Pointe Saint-Charles
Les pompiers des postes 9 et 15 ont été appelés, à 1.56 heure ce matin, dans la rue Charbon, où un incendie venait d'éclater. L'alarme avait été donnée à la boîte 88. C'est l'épicerie de M. Ed. O'Riley qui était en feu. Les pompiers se mirent à l'œuvre avec énergie et en peu de temps les flammes furent éteintes. Les dommages sont de \$3,000 environ. La maison et les épiceries sont considérablement avariées.

UNE EPIDEMIE
La fièvre typhoïde à Buffalo
Une épidémie de fièvre typhoïde vient d'éclater à Buffalo (New-York). Plus de cinquante cas ont été constatés jusqu'à présent et il s'en produit chaque jour de nouveaux. On a tout lieu de croire que l'épidémie est causée par l'impureté de l'eau et une enquête a été ouverte à cet égard.

CADAVRE D'ENFANT
Trouvé hier dans une ruelle
Le sieur Wilfrid Latranquid, chiffonnier, a trouvé hier après-midi, dans une ruelle, derrière la "Friendless Home", rue Saint-Antoine, le cadavre ficelé comme un jambon et en putréfaction d'un enfant en bas âge. Il a fait part de sa trouvaille au poste No 8, le capitaine Bégin, qui fit transporter le cadavre à l'hôpital Notre-Dame. Une enquête a été faite et ce cadavre a séjourné plusieurs mois dans la neige.

AU MONUMENT NATIONAL
C'est au Monument National que la société Saint-Patrice doit donner son concert, samedi prochain, le 17 courant. Ce soir-là la vaste salle sera inaugurée solennellement. Des artistes distingués contraindront à la fête, qui sera assurément brillante au possible. Ce concert est sous le patronage du président de la société Saint-Patrice, l'honorable James McShane.

A DEMAIN
Le rapport des juges Hall et Wurtele, sur la requête de M. Saint-Louis dans la cause du Canada-Renne, ne sera pas prêt avant demain.

DISTINCTION HONORIFIQUE
Le vice-consul de France, M. Girard, vient de notifier officiellement le professeur A. Loblond de Brumath, que le gouvernement français lui décernait les palmes académiques en récompense de ses travaux et des services rendus à la cause de la France. Félicitations.

UN MARI INFORTUNE
Le sieur Adélaïde Soucherot est privé de la compagnie de sa femme depuis quelques temps. Cette dernière a dû fuir pour éviter ses mauvais traitements, et s'est réfugiée chez son père Albert. Hier, Soucherot a voulu rentrer en ménage, mais son beau-père s'y est opposé, attendu qu'il était ivre. Le pauvre mari s'est alors mis à pousser des cris, à blasphémer et à insulter le dit beau-père. D'où son arrestation et sa comparution en cour de recorder. Soucherot payera \$5 d'amende ou passera 1 mois en prison.

L'UNION SAINT-JOSEPH POURSUIVIE
M. Laroche a pris une action au montant de \$116 au nom de Zéphirin Bélanger, de Saint-Lin, contre l'Union Saint-Joseph. Le demandeur est membre de cette société de bienfaisance et réclame le montant qui représenterait, après lui, les bénéfices qu'il devrait recevoir, maintenant qu'il est incapable de travailler.

DE NOUVELLES MENACES
Faites au maire Villeneuve
On veut faire sauter l'hôtel de ville
Montréal est en train de devenir le séjour privilégié des toqués de toute espèce. Les folies de la dynamite, des machines infernales, etc., menacent de nous jouer de mauvais tours.

On veut faire sauter l'hôtel de ville
M. Charles A. Wilson, étudiant en droit, a été sommé de se rendre en cour de police par le détective Carpenter, hier soir, pour avoir, à deux reprises, personnellement un nommé Alphonse Broseau, employé au bureau de poste. Ce dernier désirait obtenir une promotion et c'est pour cela que les examens de service civil se trouvaient dans le même cas que lui. M. Wilson a été sommé, hier soir, de se rendre aujourd'hui devant le magistrat de police, ce qu'il a fait.

Un député libéral disait, ce matin, à un reporter de La Presse:
"De graves rumeurs circulent depuis quelque temps au sujet de la compétence de certains hauts personnages de l'administration fédérale dans la fraude pour laquelle les examinateurs traduisent au moment M. Wilson devant les tribunaux. Il paraît que des favoris ignorés ont été encouragés par leurs puissants protecteurs à recourir à des substituts pour obtenir leur certificat d'examen de service civil, sans qu'ils aient été obligés de se contenter d'un emploi tout-à-fait inférieur."

FAUSSE ACCUSATION
Portée contre M. Jessie Joseph
Hier en cour de police, M. le juge Desnoyers a libéré le nommé Jessie Joseph, dont nous avons annoncé l'arrestation il y a quelques jours, sur l'accusation d'obtention d'argent sous de faux prétextes de M. Stevens, le propriétaire de "Hops Coffee House". L'enquête préliminaire a révélé le fait que l'accusation était mal fondée, et le juge n'a pas cru nécessaire d'entendre les témoins de la défense.

ABANDONNES
PAR UN EMBACHEUR
Un nommé Henry Connor est venu, ce matin, au poste central de la police, demander du travail. Son histoire est assez curieuse. Connor, un homme de deux enfants âgés de 13 et 7 ans, vivait au village de Hawkesbury, Ont. Samedi matin dernier, un étranger qui lui dépeint comme étant un homme de haute stature, portant une grosse moustache blonde, l'a invité à venir à Montréal où il lui promettait de l'ouvrage comme fermier. Connor s'est rendu avec sa famille, mais arrivé ici, l'étranger avait disparu, et on n'a plus de ses nouvelles. Depuis ce temps-là, les malheureux ont été obligés de demander asile aux postes de police. Hier soir, ils ont reçu l'hospitalité du capitaine Bériault de la caserne de la rue des Seigneurs.

UNE ODE DEUX CAUTIONS ?
Faut-il être propriétaire d'immeubles ou valoir \$500 en argent ?
C'était au tour de M. Phelan, qui conteste l'élection de l'échevin Pat. Kennedy, de fournir, ce matin, le cautionnement exigé par la loi. M. Choquet, avocat, qui réquiert, avait d'abord avisé M. Grenier, avocat du défendeur, qu'il soumettrait trois cautionnements, Daniel Phelan, manufacturier de la rue William, Alfred J. Brice, marchand, de la rue Saint-Pierre, et John Patrick Nugent, marchand, de la rue Notre-Dame. M. Grenier a demandé d'aller devant le juge en chambre, ne voulant pas admettre ces cautionnements sans les examiner sur leur qualification foncière.

LA SAINT-JOSEPH
Madame Robert et Mlle Bionville
C'est ce soir dimanche prochain, mais bien le jour de Pâques, que Madame Robert chantera au Parc Schaner, à l'occasion de la fête de la société Saint-Joseph.

POUR LES MUSICIENS
C'est demain soir qu'a lieu le bénéfice des musiciens de l'orchestre de l'Opéra Français. Un programme. On jouera "La Périchole."

ACTION RENVOYEE
Hier après-midi, le juge Desnoyers a renvoyé l'action de M. le vicomte de Bouthillier contre Edmond Beauvais. Ce dernier était accusé d'avoir commis un libelle contre le vicomte, dans une lettre publiée dans la Minerve.

A QUI LA MALLE ?
Ce matin, M. Jean-Marie Taché, demeurant au No 72 avenue du Collège McGill, a trouvé dans une ruelle une grande malle qu'il a transportée au poste de la police No 6. Le capitaine Charbonneau a constaté que le nom suivant: H. G. Bell, était peint sur cette malle et qu'elle contenait de l'argenterie, des vêtements, des papiers, etc. On pourra la réclamer au poste No 6.

MORT SUBITEMENT
Un vieillard de 64 ans, nommé Vital Boissacq, a été trouvé mort dans son lit, hier matin, à Montréal.

GRAVES RUMEURS
L'industrie des substituts aurait-elle été encouragée en haut lieu ?
L'UN D'EUX POURSUIVI
M. Charles A. Wilson, étudiant en droit, a été sommé de se rendre en cour de police par le détective Carpenter, hier soir, pour avoir, à deux reprises, personnellement un nommé Alphonse Broseau, employé au bureau de poste. Ce dernier désirait obtenir une promotion et c'est pour cela que les examens de service civil se trouvaient dans le même cas que lui. M. Wilson a été sommé, hier soir, de se rendre aujourd'hui devant le magistrat de police, ce qu'il a fait.

Un député libéral disait, ce matin, à un reporter de La Presse:
"De graves rumeurs circulent depuis quelque temps au sujet de la compétence de certains hauts personnages de l'administration fédérale dans la fraude pour laquelle les examinateurs traduisent au moment M. Wilson devant les tribunaux. Il paraît que des favoris ignorés ont été encouragés par leurs puissants protecteurs à recourir à des substituts pour obtenir leur certificat d'examen de service civil, sans qu'ils aient été obligés de se contenter d'un emploi tout-à-fait inférieur."

FAUSSE ACCUSATION
Portée contre M. Jessie Joseph
Hier en cour de police, M. le juge Desnoyers a libéré le nommé Jessie Joseph, dont nous avons annoncé l'arrestation il y a quelques jours, sur l'accusation d'obtention d'argent sous de faux prétextes de M. Stevens, le propriétaire de "Hops Coffee House". L'enquête préliminaire a révélé le fait que l'accusation était mal fondée, et le juge n'a pas cru nécessaire d'entendre les témoins de la défense.

ABANDONNES
PAR UN EMBACHEUR
Un nommé Henry Connor est venu, ce matin, au poste central de la police, demander du travail. Son histoire est assez curieuse. Connor, un homme de deux enfants âgés de 13 et 7 ans, vivait au village de Hawkesbury, Ont. Samedi matin dernier, un étranger qui lui dépeint comme étant un homme de haute stature, portant une grosse moustache blonde, l'a invité à venir à Montréal où il lui promettait de l'ouvrage comme fermier. Connor s'est rendu avec sa famille, mais arrivé ici, l'étranger avait disparu, et on n'a plus de ses nouvelles. Depuis ce temps-là, les malheureux ont été obligés de demander asile aux postes de police. Hier soir, ils ont reçu l'hospitalité du capitaine Bériault de la caserne de la rue des Seigneurs.

UNE ODE DEUX CAUTIONS ?
Faut-il être propriétaire d'immeubles ou valoir \$500 en argent ?
C'était au tour de M. Phelan, qui conteste l'élection de l'échevin Pat. Kennedy, de fournir, ce matin, le cautionnement exigé par la loi. M. Choquet, avocat, qui réquiert, avait d'abord avisé M. Grenier, avocat du défendeur, qu'il soumettrait trois cautionnements, Daniel Phelan, manufacturier de la rue William, Alfred J. Brice, marchand, de la rue Saint-Pierre, et John Patrick Nugent, marchand, de la rue Notre-Dame. M. Grenier a demandé d'aller devant le juge en chambre, ne voulant pas admettre ces cautionnements sans les examiner sur leur qualification foncière.

LA SAINT-JOSEPH
Madame Robert et Mlle Bionville
C'est ce soir dimanche prochain, mais bien le jour de Pâques, que Madame Robert chantera au Parc Schaner, à l'occasion de la fête de la société Saint-Joseph.

POUR LES MUSICIENS
C'est demain soir qu'a lieu le bénéfice des musiciens de l'orchestre de l'Opéra Français. Un programme. On jouera "La Périchole."

ACTION RENVOYEE
Hier après-midi, le juge Desnoyers a renvoyé l'action de M. le vicomte de Bouthillier contre Edmond Beauvais. Ce dernier était accusé d'avoir commis un libelle contre le vicomte, dans une lettre publiée dans la Minerve.

A QUI LA MALLE ?
Ce matin, M. Jean-Marie Taché, demeurant au No 72 avenue du Collège McGill, a trouvé dans une ruelle une grande malle qu'il a transportée au poste de la police No 6. Le capitaine Charbonneau a constaté que le nom suivant: H. G. Bell, était peint sur cette malle et qu'elle contenait de l'argenterie, des vêtements, des papiers, etc. On pourra la réclamer au poste No 6.

MORT SUBITEMENT
Un vieillard de 64 ans, nommé Vital Boissacq, a été trouvé mort dans son lit, hier matin, à Montréal.

EPIDEMIE DE VOLS
On en cache plusieurs
M. Latraverse et sa femme accusés par des gens
Qui ont quitté le pays
Ce matin ont comparu à la barre, Félix Latraverse, autrefois hôtelier de la place Jacques-Cartier, et sa femme, Joséphine Lavallée, accusés d'avoir, après la vente de leur établissement à une famille française nommée Massot, enlevé une certaine quantité de ménage compris dans la vente.

Les accusés ont représenté par M. Archambault; M. O. M. Angé, procureur de la défense. Les prévenus qui sont également mis, sont âgés d'environ trente à trente-six ans. C'est la première fois qu'ils ont été en cour et ils sont connus pour des gens honnêtes. La femme, timide, se a peine à lever la vue sur l'auditoire. Les accusés ont quitté le pays. Tout indique que M. Latraverse et sa femme ont été victimes d'une persécution. Avant de commencer cette cause, le juge a remercié les grands jurés, qui feront, cette après-midi, la visite des assises et de la prison.

Le troisième vol avec effraction que nous ayons à enregistrer est celui qui a été commis chez M. Maletto, coin des rues Saint-Marc et Saint-Claude. Cela s'est passé vers le commencement du mois. L'affaire a été tenue secrète. Après avoir brisé la vitrine, les voleurs ont réussi à enlever des boissons pour \$75.

LES CAPITAINE DES DIVIS POSTES DE POLICE
M. Hanson frères annoncent que l'emplacement provincial a en un plein succès, grâce à la confiance dans le crédit de la province manifestée par les banques et les institutions financières de Montréal et des provinces maritimes.

BOUZE PERSONNES FUSILLEES
Comment on se débarrasse des ennemis politiques
A Saint-Domingue
Le Star and Herald de Panama du 2 mars, reçu hier à New-York par le paquebot venant de Colon, rapporte, d'après des avis de Saint-Domingue, que M. Baz, ancien président de la république dominicaine, ont été fusillés par ordre du président Heureux. Le fils aîné de M. Baz avait déjà été condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour avoir projeté de renverser le gouvernement existant, et lorsqu'on a découvert que le fils cadet avait également trahi le complot, le président Heureux a décidé la mort des deux frères.

MIETTES DU REPORTAGE
L'association de tir des Royal Scots, qui vient de tenir son assemblée annuelle, a élu le lieutenant Scratchy comme son président.

SUCIDE D'UN CHIEN
Sa maîtresse l'avait battu !
On a cité souvent des exemples d'animaux qui, sous l'empire d'une grande peine, se sont débarrassés de la vie. Un fait de ce genre vient de se produire à Montréal.

ENFANT DISPARU
DUNHAM, Q., 14.—Les habitants du village de Freighsbrough. sont très surpris depuis quelques semaines. Une petite fille de quatre ans, enfant de M. E. Owens, de cette ville, est disparue. La petite fille s'est éloignée de la maison paternelle, accompagnée seulement d'un petit chien. L'animal a été rencontré seul sur le bord de la rivière, laquelle est couverte de glaçons flottants. On suppose que l'enfant est tombée à l'eau, car toutes les recherches faites jusqu'à présent pour la trouver ont été sans résultat.

ACCUSE DE RECEL
A continué ce matin en cour de police l'enquête dans l'affaire de Andrew Kerrigan, accusé de recel par M. Cléophas Leclair, hôtelier, coin des rues Saint-André et Ontario.

VOLEURS PRECOCES
Anatole Lartiche, 14 ans, écolier de la rue Saint-Catherine, et Arthur Fontaine, 9 ans, dont la famille demeure sur la rue Notre-Dame, ont été arrêtés par le constable Guyon, pour vol dans les cours de la compagnie des chars urbains à Hochelaga. Les lampions s'étaient emparés d'une quantité de cuivre, qu'ils offraient en vente dans des magasins d'occasion. Vu leur jeune âge, et écartant aux supplications des parents, le juge Desnoyers a consenti à suspendre la sentence.

BLESSE MORTELEMENT
Un jeune Canadien-français frappé par un cheval
WINDSOR, Ont., 14.—Un jeune homme, Frédéric Paquette, au service de John Holden de Sandwich, a été dangereusement blessé par un cheval. Il a reçu plusieurs coups de pied qui lui ont fracturé la crâne et infligé des lésions internes très graves.

COUR D'ASSISES
M. Latraverse et sa femme accusés par des gens
Qui ont quitté le pays
Ce matin ont comparu à la barre, Félix Latraverse, autrefois hôtelier de la place Jacques-Cartier, et sa femme, Joséphine Lavallée, accusés d'avoir, après la vente de leur établissement à une famille française nommée Massot, enlevé une certaine quantité de ménage compris dans la vente.

Les accusés ont représenté par M. Archambault; M. O. M. Angé, procureur de la défense. Les prévenus qui sont également mis, sont âgés d'environ trente à trente-six ans. C'est la première fois qu'ils ont été en cour et ils sont connus pour des gens honnêtes. La femme, timide, se a peine à lever la vue sur l'auditoire. Les accusés ont quitté le pays. Tout indique que M. Latraverse et sa femme ont été victimes d'une persécution. Avant de commencer cette cause, le juge a remercié les grands jurés, qui feront, cette après-midi, la visite des assises et de la prison.

Le troisième vol avec effraction que nous ayons à enregistrer est celui qui a été commis chez M. Maletto, coin des rues Saint-Marc et Saint-Claude. Cela s'est passé vers le commencement du mois. L'affaire a été tenue secrète. Après avoir brisé la vitrine, les voleurs ont réussi à enlever des boissons pour \$75.

LES CAPITAINE DES DIVIS POSTES DE POLICE
M. Hanson frères annoncent que l'emplacement provincial a en un plein succès, grâce à la confiance dans le crédit de la province manifestée par les banques et les institutions financières de Montréal et des provinces maritimes.

BOUZE PERSONNES FUSILLEES
Comment on se débarrasse des ennemis politiques
A Saint-Domingue
Le Star and Herald de Panama du 2 mars, reçu hier à New-York par le paquebot venant de Colon, rapporte, d'après des avis de Saint-Domingue, que M. Baz, ancien président de la république dominicaine, ont été fusillés par ordre du président Heureux. Le fils aîné de M. Baz avait déjà été condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour avoir projeté de renverser le gouvernement existant, et lorsqu'on a découvert que le fils cadet avait également trahi le complot, le président Heureux a décidé la mort des deux frères.

MIETTES DU REPORTAGE
L'association de tir des Royal Scots, qui vient de tenir son assemblée annuelle, a élu le lieutenant Scratchy comme son président.

SUCIDE D'UN CHIEN
Sa maîtresse l'avait battu !
On a cité souvent des exemples d'animaux qui, sous l'empire d'une grande peine, se sont débarrassés de la vie. Un fait de ce genre vient de se produire à Montréal.

ENFANT DISPARU
DUNHAM, Q., 14.—Les habitants du village de Freighsbrough. sont très surpris depuis quelques semaines. Une petite fille de quatre ans, enfant de M. E. Owens, de cette ville, est disparue. La petite fille s'est éloignée de la maison paternelle, accompagnée seulement d'un petit chien. L'animal a été rencontré seul sur le bord de la rivière, laquelle est couverte de glaçons flottants. On suppose que l'enfant est tombée à l'eau, car toutes les recherches faites jusqu'à présent pour la trouver ont été sans résultat.

ACCUSE DE RECEL
A continué ce matin en cour de police l'enquête dans l'affaire de Andrew Kerrigan, accusé de recel par M. Cléophas Leclair, hôtelier, coin des rues Saint-André et Ontario.

VOLEURS PRECOCES
Anatole Lartiche, 14 ans, écolier de la rue Saint-Catherine, et Arthur Fontaine, 9 ans, dont la famille demeure sur la rue Notre-Dame, ont été arrêtés par le constable Guyon, pour vol dans les cours de la compagnie des chars urbains à Hochelaga. Les lampions s'étaient emparés d'une quantité de cuivre, qu'ils offraient en vente dans des magasins d'occasion. Vu leur jeune âge, et écartant aux supplications des parents, le juge Desnoyers a consenti à suspendre la sentence.

BLESSE MORTELEMENT
Un jeune Canadien-français frappé par un cheval
WINDSOR, Ont., 14.—Un jeune homme, Frédéric Paquette, au service de John Holden de Sandwich, a été dangereusement blessé par un cheval. Il a reçu plusieurs coups de pied qui lui ont fracturé la crâne et infligé des lésions internes très graves.

AU BRESIL
LES INSURGÉS SE RENDENT
Tous leurs vaisseaux, dans la rade de Rio-de-Janeiro, amènent leur pavillon
New-York, 14.—Une dépêche spéciale de Rio-de-Janeiro au Herald contient les nouvelles détails sur le bombardement et la reddition sans condition des insurgés. L'insurrection de la flotte est pratiquement terminée. Les officiers insurgés se sont rendus, et des milliers de citoyens réunis sur les hauteurs qui dominent la ville et la baie, ont poussé des acclamations prolongées, lorsque les insurgés ont abaissé leur pavillon. Refusant les conditions de soumission offertes par l'amiral La Gama, le président Pereira, conformément à l'avis qu'il avait donné quarante-huit heures auparavant, a fait ouvrir le feu contre le fort Villegagnon. La canonnade a duré depuis midi jusqu'à une heure de l'après-midi. A trois heures, les forts ont recommencé le feu sur les vaisseaux insurgés et les forts des Côlhas et Villegagnon. La canonnade a encore duré une heure et a été très nourrie. Peu de temps après, une embarcation est allée porter à l'amiral Goncalves, commandant de l'escadre du gouvernement, l'ordre d'avancer dans la baie. Le "Nietherby", l'"America", l'"Ipa" et cinq torpilleurs, qui attendaient à l'entrée de la baie, sont venus prendre leur position de combat. A six heures moins cinq minutes du soir, le pavillon du fort Villegagnon était abaissé, et bientôt après, le fort de l'île Côlhas et ceux de tous les vaisseaux insurgés dans la rade, l'étaient également. Quelques instants après, des officiers du gouvernement entraînés dans le fort Villegagnon. La victoire était complète et sans que les forts ou les vaisseaux insurgés aient tiré un seul coup de canon.

LE NOUVEAU MINISTRE ESPAGNOL
Madrid, 14.—On annonce la formation d'un nouveau cabinet. MM. Sagasta, Moret, Capdepon, Lopez Dominguez et Pasquín conservent leurs anciens portefeuilles. Les nouveaux ministres sont: M. Aguilera, intérieur; M. Salvador, finances et M. Becerra, colonies.

CANADIENS VICTORIEUX
Bridgford, Mo., 14.—Cinq conseillers canadiens ont été élus et un échevin canadien. M. Win C. Roussin, frère de M. Camille Roussin, de Lowell.

BOURSE DE NEW-YORK
Reçu par câble privé par La Presse par M. Charles D. Monk, agent de change, 16 rue Saint-Sacrement, 16 rue Saint-Sacrement. Cours d'ouverture et de fermeture. — 2.30 p.m.

BOUZE PERSONNES FUSILLEES
Comment on se débarrasse des ennemis politiques
A Saint-Domingue
Le Star and Herald de Panama du 2 mars, reçu hier à New-York par le paquebot venant de Colon, rapporte, d'après des avis de Saint-Domingue, que M. Baz, ancien président de la république dominicaine, ont été fusillés par ordre du président Heureux. Le fils aîné de M. Baz avait déjà été condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour avoir projeté de renverser le gouvernement existant, et lorsqu'on a découvert que le fils cadet avait également trahi le complot, le président Heureux a décidé la mort des deux frères.

MARCHÉ DE CHICAGO
Cours reçus aujourd'hui, par câble privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue Saint-Sacrement, Montréal.

NAISSANCES
AUDET DE LAPOINTE.—En cette ville, le 15 courant, la dame de M. Louis Audet dit Lapointe, un fils.

LAVALLEE.—En cette ville, le 14 courant, l'épouse de A. S. Lavalée, marchand, une fille, Perrain et maritane, M. Oscar Ranger et Mlle Marthe Langevin.

DECES
GADOT.—De cette ville, le 13 courant, à l'âge de 35 ans, dans sa 91e année, l'épouse de Després Gadot. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant, à 10 heures, dans le parvis de la demeure de son père No 111 rue Amherst, à 9 heures, à m. pour se rendre à l'église St-Jacques et de la au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPROHON.—Le 13 à Fraserville, la dame de M. le docteur Rodolphe E. Leprohon, un fils.

LAVALLEE.—En cette ville, le 14 courant, l'épouse de A. S. Lavalée, marchand, une fille, Perrain et maritane, M. Oscar Ranger et Mlle Marthe Langevin.

SERVICE ANNIVERSAIRE
Jeudi le 15 courant, à 8 h. m., sera chantée l'église paroissiale de Saint-Amand, le service anniversaire de Madame Marie Rose Labelle, épouse de Théophile Paquet, décédée.

UN GARÇON demande 1 ou 2 chambre dans une famille privée à 2 minutes de marche de l'hôtel de ville, paiera un bon prix. S'adresser par lettre "Chambre" La Presse.

NOUVELLES ANNONCES
A VENDRE.—Maison de fruits et légumes au No 173 LaSalle.

A VENDRE.—Une grosse machine à vapeur, No 1, rue Wellington.

A VENDRE.—Un restaurant à louer, No 101 LaSalle.

A VENDRE.—Une maison, No 1, rue St-Jacques.

A VENDRE.—Une maison, No 1, rue St-Jacques.

A VENDRE.—Une maison, No 1, rue St-Jacques.

A VENDRE.—Une maison, No 1, rue St-Jacques.

A VENDRE.—Une maison, No 1, rue St-Jacques.

A VENDRE.—Une maison, No 1, rue St-Jacques.

A VENDRE.—Une maison, No 1, rue St-Jacques.

A VENDRE.—Une maison, No 1, rue St-Jacques.

A VENDRE.—Une maison, No 1, rue St-Jacques.

A VENDRE.—Une maison, No 1, rue St-Jacques.

110-1 M. HICKS & CIE, Encanteurs.